

Nouveliste

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 40 ct. le mm.
Mortuaires 30 ct. le mm.
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel . . . 32.— 16.50 9.—
Avec Bulletin officiel . . . 40.— 21.— 11.50
Etranger : Demander le tarif

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion » (027) 2 31 51 - 52
Martigny » (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

Autour
du
contrôle
des
loyers

La protection du locataire continuera à être assurée

Pendant la prochaine session de mars des Chambres fédérales, le Conseil national aura à se prononcer sur l'épineuse question de la **prolongation du contrôle des prix** — dont le contrôle des loyers constitue la pièce de résistance — puisque les dispositions constitutionnelles en vigueur actuellement expirent à la fin de l'année en cours. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral a élaboré un projet qui prévoit, en particulier, de substituer au contrôle des loyers trop rigide, une formule plus souple, la **surveillance des prix** qui doit permettre tout en assurant une protection efficace des locataires contre des hausses excessives un retour graduel à une situation normale dans cet important secteur de la vie économique.

Le **Conseil des Etats** en septembre de l'année dernière déjà a accepté le projet du Conseil fédéral à la majorité très nette de 29 voix contre 5, alors qu'au Conseil national les choses allaient plus difficilement. En effet, la commission dudit Conseil par 11 voix contre 10 décidait de renvoyer le projet au Conseil fédéral pour une prolongation pure et simple sans assouplissement. Sur quoi, en décembre, le plénum du Conseil national, après un débat se prononçant, à l'appel nominal, par 105 voix contre 83 en faveur de l'entrée en matière. Force était donc à la commission de réexaminer le projet. Elle le fit au cours de la première décennie de février et finalement adoptait pas 11 voix contre 9 et une abstention un texte correspondant dans ses grandes lignes aux propositions socialistes. C'est-à-dire, **supprimant pratiquement toute possibilité d'assouplir le contrôle des loyers** et, en particulier, empêchant l'application de la formule plus souple de la surveillance des loyers.

Qu'allait faire le Conseil fédéral ? Il ne pouvait évidemment que **maintenir son projet** déjà adopté par l'un des Conseils. C'est précisément ce que vient d'exposer M. le conseiller fédéral Wahlen, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu, lundi après-midi, au Palais fédéral et à laquelle participa également M. Campiche, chef du contrôle fédéral des prix. Après avoir fait le point de la situation, le chef du Département fédéral de l'économie publique a relevé en particulier, que la solution proposée par le Conseil fédéral n'est plus contestée en ce qui concerne l'intention de ne plus inclure dans l'additif constitutionnel **les tâches permanentes** du contrôle des prix en matière de politique économique en temps de paix, telles que le contrôle des prix des marchandises protégées, la caisse de compensation des prix des œufs et le contrôle des fourrages agricoles. En revanche, deux questions principales sont encore sujettes à controverses : le maintien et la démobilitation du contrôle des loyers et la caisse de compensation des prix du lait et des produits laitiers.

Nécessité d'ouvrir une voie nouvelle

Comme l'a relevé avec pertinence M. le conseiller fédéral Wahlen, il im-

porte d'ouvrir une voie nouvelle pour sortir d'une situation qui n'a déjà que trop duré. Le contrôle des prix doit être assoupli, tout en **assurant aux locataires une protection** efficace contre des hausses excessives. La proposition du Conseil fédéral constitue une solution de compromis. Elle reflète la situation, voire le dilemme dans lequel nous nous trouvons. Si le contrôle des loyers doit être maintenu, afin d'éviter des répercussions fâcheuses d'ordre économique ou social qu'aurait sa brusque suppression, il ne saurait être perpétué indéfiniment sous sa forme actuelle. Il doit être assoupli, afin de pouvoir être progressivement aboli. Comme l'exigent du reste le bon sens et la raison.

C'est la raison pour laquelle le projet du Conseil fédéral prévoit la possibilité de remplacer le contrôle par un **système de surveillance** permettant en principe une libre formation des

loyers tout en garantissant que ceux-ci ne subissent pas une hausse injustifiée. Il doit donc permettre un passage progressif à la liberté du marché mieux adapté aux conditions fort variables et aux intérêts des locataires.

La surveillance des loyers

Il appartenait à M. Campiche, chef du contrôle fédéral des prix, d'exposer en détail le mécanisme de l'application du nouveau système proposé, celui de la surveillance des loyers. Il prévoit qu'en principe, le bailleur pourra convenir librement les loyers avec les locataires. Si la hausse exigée par le bailleur dépasse 5 % pour la période de validité de 4 ans de l'additif constitutionnel, le locataire peut y **faire opposition** en s'adressant aux services compétents et faire alors fixer la hausse équitable par l'autorité.

Les chemins de fer à crémaillère et les tarifs applicables aux indigènes

Le Conseil fédéral répond à une question écrite du **conseiller national de Courten** concernant les rapprochements tarifaires sur les chemins de fer à crémaillère.

Il déclare qu'en fixant la mesure du rapprochement tarifaire pour les chemins de fer à crémaillère, le Département des postes et des chemins de fer a considéré surtout que les tarifs de ces entreprises doivent être rapprochés dans une proportion à peu près égale, notamment lorsqu'il s'agit de chemins de fer desservant la même région, de façon que les conditions de concurrence ne soient pas fortement modifiées. Ce rapprochement tarifaire appliqué dans une proportion égale est cependant plus favorable aux chemins de fer à tarifs très élevés, tel le chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry, qu'à ceux dont les tarifs sont plus modérés. C'est ainsi que le prix du billet aller et retour Bex-Villars n'a diminué que de 7 francs à 3 fr. 80, soit 3 fr. 20 seulement. La différence de prix existant avant le rapprochement tarifaire entre les billets Aigle-Champéry et Bex-Villars a été ainsi réduite de 5 fr. 60 à 1 fr. 80. Cet état de choses ne saurait se répercuter défavorablement sur la station de

Champéry, bien au contraire. Pour les tarifs d'autres chemins de fer, il n'y a pas eu de rapprochement plus important que pour le chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey-Champéry.

Le Département des postes et des chemins de fer n'a pas pu toujours s'en tenir strictement à l'exigence de l'unité géographique et politique lorsqu'il a délimité les régions admises à bénéficier de billets d'indigènes. Au-

Afin d'assurer la liberté de recours des locataires, il sera prévu pour toutes les choses louées soumises à la surveillance une **protection contre les résiliations injustifiées**, et ceci même dans les cantons qui ont suspendu ou limité la protection des locataires et même pour les catégories de choses louées exemptes de la dite protection selon les prescriptions actuellement en vigueur. Une résiliation valable selon le Code des obligations doit pouvoir être déclarée inadmissible à la demande du locataire, s'il apparaît plausible qu'elle a été opérée en vue de pouvoir louer à quelqu'un d'autre l'objet en question en éludant le droit de recours du précédent locataire. Il sera introduit une **obligation d'annoncer**, au terme de laquelle toute hausse directe ou indirecte de loyers devra être annoncée par le bailleur dans les 30 jours au service compétent, sous peine de sanction. Ainsi, l'autorité sera à même de suivre et de surveiller au fur et à mesure l'évolution des loyers dans les limites de la liberté retrouvée, et d'intervenir à temps contre les manœuvres abusives en matière de loyers. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre, le loyer sera fixé officiellement par les services compétents.

On voit par ces quelques indications que la solution proposée par le Conseil fédéral assure aux locataires une protection **tout aussi efficace** qu'avec le système actuel. Et elle a le grand

montagnarde ne peuvent atteindre leur but que si elles se limitent véritablement à la population désavantagée. La solution arrêtée par le Département des postes et des chemins de fer, avec l'accord de celui des finances et des douanes, pour le rapprochement tarifaire en cas de circonstances spéciales (chemins de fer à crémaillère) de même que la délimitation des régions admises à bénéficier des billets d'indigènes, sont conformes à l'esprit de l'arrêté sur le rapprochement tarifaire.

L'arrêté sur le rapprochement tarifaire ne vise qu'à rapprocher les tarifs fortement surélevés des entreprises de chemins de fer concessionnaires. Il ne concerne donc pas les tarifs d'automobiles postales. La question du rapprochement tarifaire en matière d'automobiles postales est néanmoins examinée.

Les nombreuses mesures d'exception prises en vue d'améliorer la situation économique et sociale de la population

Au Grand Conseil vaudois De l'autoroute Genève-Lausanne au Réarmement moral

LAUSANNE. — Dans sa double séance de mardi, le Grand Conseil vaudois a voté en deuxième lecture un second crédit de 15 millions de francs pour l'autoroute Lausanne-Genève ainsi que la modification de la loi sur les établissements hospitaliers pour compléter les services médicaux de l'hôpital cantonal. Il a pris acte à l'unanimité d'un rapport du Conseil d'Etat sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires, rapport qui conclut à l'institution de l'enseignement secondaire gratuit, à la

création d'un fonds cantonal de compensation de l'enseignement secondaire pour couvrir les frais de transport et d'entretien partiel des élèves domiciliés hors de la localité où se trouve leur établissement d'enseignement, la création d'un fonds cantonal des études supérieures, l'extension ou la construction de foyers ou de maisons universitaires, la création d'un fonds en faveur de ces foyers pour les étudiants de l'Université de Lausanne. Le Grand Conseil a pris acte du rapport du gouvernement sur l'organisation de la tutelle dans le canton. Il a longuement discuté une interpellation popiste sur la convention concernant les impôts des caisses d'assurance-maladie, relative aux prix de l'hospitalisation, soit de 23 francs par jour. Il a renvoyé cet objet à une commission. M. Charles Sollberger, chef du Département des finances, a répondu à une autre interpellation popiste sur l'exonération fiscale dont bénéficie depuis 1946 la fondation du Réarmement moral de Caux. Cette exonération est légale, dit-il. Elle est d'ailleurs en suspens depuis le 1er janvier, le Réarmement moral n'ayant pas renouvelé la convention. La session est close.

Un prince impérial est né au Japon

Des centaines de Japonais se sont rassemblés aujourd'hui devant le palais impérial pour manifester leur enthousiasme par des hourras et chanter l'hymne national en l'honneur de la princesse Michiko qui a donné naissance à un fils dans un hôpital de la ville.

La mère et l'enfant — deuxième prétendant à la succession au trône — sont en parfaite santé.

La princesse, en donnant naissance à son enfant dans un hôpital est ainsi le premier membre de la famille impériale qui rompt avec une longue tradition. Elle entend ainsi rompre avec une au-

tre tradition en allaitant elle-même son fils : jusqu'à présent, les enfants nés dans la famille impériale ont toujours été confiés à des nourrices.

L'enfant que la princesse Michiko a mis au monde mardi occupe la deuxième place dans la liste de la succession au trône du Japon, immédiatement après son père, le prince héritier Akihito. La loi relative à la succession au trône impérial nippon veut, en effet, que seul un mâle d'une lignée mâle puisse accéder au trône. Aussi, quand le prince Akihito apprit que sa femme avait mis au monde un garçon, il s'écria : « Un garçon ? bien, c'est une très bonne nouvelle. »

**LA VOGUE DU JOUR
LE PRINCE DE GALLES
JUPE PLISSEE
Prince de Galles
TERYLENE**
Tailles 38 à 48, en deux coloris gris et marine

59.-

EXIGEZ L'ETIQUETTE
TERYLENE

GRANDS MAGASINS **Onset**
SION

mérite de permettre une entente directe entre les intéressés, ce qui, au point de vue social, est d'une importance qu'on ne saurait sous-estimer. On ne peut donc que souhaiter que le projet du Conseil fédéral soit adopté finalement dans sa forme intégrale par le Conseil national comme il l'a déjà été par le Conseil des Etats.

Le nouveau nonce apostolique à Berne : Mgr Alfredo Pacini



Pour succéder au cardinal Testa, le Pape Jean XXIII a nommé Mgr Alfredo Pacini, nonce apostolique auprès de la Confédération helvétique, à Berne. Né en 1888 près de Lucca, Mgr Pacini fut sacré prêtre en 1913, et nommé curé et chapelain militaire par la suite. Il entra au service diplomatique du Vatican en 1924 et fut attaché successivement aux nonciatures de Belgrad, Varsovie et Paris. Nommé nonce apostolique à Haïti en 1946, il fut transféré trois ans plus tard à Montevideo, où il se trouvait au moment de sa nomination en Suisse



Chronique musicale

L'orchestre de chambre Pascale Bonet à Sion

L'histoire est la plus partielle des sciences. Quand elle s'éprend d'un homme, elle l'aime jalousement et ignore les autres. Du jour où a été reconnue la valeur de J.-S. Bach, tout ce qui vivait fut réduit en cendres, et l'on pardonne difficilement à Haendel d'avoir eu autant de génie que son illustre contemporain.

Ainsi, pour une bonne majorité des amateurs de musique, Bach est un sommet, une montagne. J'en conviens, mais je m'empresse d'ajouter qu'un montagnard escaladant toujours la même paroi de rocher ne connaîtra jamais que ce seul rocher. Or, que l'on porte son regard vers l'horizon, et l'on s'apercevra que d'autres montagnes ont bien l'importance de celle-ci, et même la dépassent.

Qu'il me soit permis de comparer les J. M. et Amis de l'Art de Sion à une agence de voyages ! Que fait une agence ? Elle choisit parfois des lieux communs (ici : un certain théâtre, le jazz, etc.) dont le gros lot des touristes assurera le succès. En quoi l'agence a raison puisque ce succès facile lui permettra financièrement d'organiser à l'intention d'un groupe, toujours restreint d'amateurs curieux de beautés nouvelles et cachées, des voyages d'un bel intérêt. Ainsi, grâce aux J. M. et Amis de l'Art de Sion, nous sommes rentrés ce mercredi d'un captivant « voyage musical au pays du passé ».

On sait ce qu'une ville d'art abrite de trésors architecturaux. Pour nous, l'intérêt tenait au fait que ces « architectures en mouvement » étaient l'œuvre d'un seul Antonio Vivaldi. On eût pu craindre la monotonie et l'ennui à passer d'un palais-musique à l'autre, qu'ils s'intitulent Concerto grosso, concerto madrigalesco, ou simplement Concerto. Mais il faut recon-

naître que, si l'œuvre de Vivaldi est bien caractérisée, elle étonne par la variété. Si bien que, si je devais résumer en deux mots ma visite, je dirais : « palais de la découverte ».

On sait aussi ce que valent les guides touristiques !... Pascale Bonet en est un, qui fait exception, car elle est tout bonnement l'âme de ce qu'elle présente. Pour elle tout est musique, pour nous tout est joie. Contrairement aux « autant en emporte le vent » que sont les guides officiels, Pascale Bonet s'arrête sur les chefs-d'œuvre, les détaille avec beaucoup de soin et de goût. L'autorité du chef manque parfois, d'où, dans les traits rapides, et chez les solistes du concertino, en particulier, ces envolts qui troublent l'équilibre du discours. Que Pascale Bonet m'entende, ses solistes aussi, car je sais bien que l'enthousiasme est un enfant terrible ! Quant aux qualités de style, je les lui reconnais parfaites.

Françoise Siegfried se fit l'interprète du concerto pour violon l'« Automne », Claude Stark, celui du concerto pour violoncelle. Mlle Siegfried a un bel acquit de technique, le souffle qui vivifie manque. M. Stark le possède qui, s'il poursuit son effort, marche dans la voie d'un Pierre Fournier. Pour Aline Demierre-Baruchet qui réalisait au piano la basse chiffrée, le meilleur compliment que je puisse lui adresser est de lui dire qu'on ne l'entendait pas. Ce qui, pour une réalisation, est le comble de l'art : être présent et n'en pas donner l'impression.

En somme, bel éloge de l'harmonie que ce concert d'orchestre de chambre puisque la tonique représentée par le groupe instrumental, la dominante par le public, et la médiane par la musique de Vivaldi ont fait un bel accord parfait.

Pierre Chatton.

Brillante soirée de la Fanfare «L'Avenir» de Fully

La grande salle du Ciné Michel était bien trop exigüe, en ce dimanche soir 21 février, pour contenir la foule des amateurs de belle et bonne musique.

La fanfare «L'Avenir» forte de 63 musiciens, avait inscrit à son programme des œuvres de choix et d'un goût tout nouveau. Au surplus elle jouit d'une renommée qui n'est plus à faire. Son directeur, M. Martin Carron, a su lui donner une impulsion, un caractère qui lui est propre et qui prouve une fois de plus la valeur du chef que nous tenons à féliciter pour son autorité et sa sûreté dans la conduite de ce bel ensemble.

La partie musicale s'ouvre par une marche de Marshall Ross, « Marching String ». Cette marche prélude avec bonheur au concert qu'il nous sera donné d'entendre.

M. François Dorsaz, président, dans une improvisation dont il a le secret, remercie tout un chacun, pour l'effort généreux fourni, sans oublier les donateurs et souscripteurs sans lesquels il aurait été difficile de doter les musiciens de si seyants costumes. Vraiment la fanfare a belle allure. M. Dorsaz, cheville ouvrière, mène sa société en administrateur accompli et surtout en fin psychologue. Par des paroles bien senties, il s'adresse à M. Martin Carron, qui est au pupitre de direction depuis tantôt dix ans. Il se plaît à relever tout l'amour qu'il porte à sa société et à l'art musical qu'il sait insuffler à ceux qui, dans le plus grand désintéressement, travaillent, pour la défense de notre idéal de chrétien et de citoyen. La corbeille de fleurs de la gratitude, sous des applaudissements sincères, lui dira toute l'estime qu'ils éprouvent pour leur cher directeur.

Le programme se poursuit par une ouverture intitulée « La Bohémienne » de Balfé Mellema. Ce genre de musique bien adapté pour fanfare plaît par sa forme assez libre et variée. Les différents thèmes d'une riche harmonisation y sont adroitement enchaînés.

« Brass band Blues » de Yvor Gould, compositeur anglais, est un morceau moderne bien orchestré, fait pour nous familiariser avec la musique nouvelle.

Puis la « Chanson de Solveig », tiré d'une musique de scène du compositeur Edwards Grieg, nous emmène dans les pays du Nord. Sa mélodie presque mélancolique, avec parfois des accents d'une gaîté soudaine, incarne très justement la poésie nordique.

En deuxième partie « Harlem Shadows », ouverture de Meindert Boekel, nous introduit pleinement dans le style moderne. Ces thèmes sont tirés principalement de Negros spirituels. Cette œuvre a l'avantage de mettre en valeur tous les registres et M. Carron a su exploiter au maximum leurs possibilités.

« L'Avenir » a innové et bien innové. Elle prouve par là que si la musique moderne est beaucoup critiquée, parce que mal interprétée, le plus souvent mal jouée, on peut en tirer des effets d'une rare beauté, par ses harmonisations saisissantes, traduisant d'une façon vivante, les sentiments multiples qui ballottent notre monde actuel. Pour cela faut-il posséder un chef qui sache faire passer l'esprit de la musique et non ce qu'elle a de technique et de matériel. « L'Avenir » de Fully l'a démontré en osant s'attaquer à de telles œuvres.

« Enchantement viennois », pot-

pourri de Carl Komzak, comme son titre l'indique, nous transporte vers la forêt viennoise et le beau Danube bleu. Cette pièce populaire, arrangée par Stephan Jaeggi, a été très certainement plus à la portée du public.

« Pennine Way », marche anglaise de concert de Johnstone sort des chemins battus et mérite d'être connue et jouée par nos fanfares.

« Salamanca », paso-doble, de Taver, clôturait merveilleusement ce magnifique concert.

Le public marqua sa satisfaction en rappelant les musiciens au pupitre et sous la direction du jeune et talentueux caporal-trompette Jean-Claude Carron, ils interprétèrent le morceau d'ensemble du festival 1960, Rgt. inf. 41, de Anklin.

Nous rendons hommage à ceux qui se sont astreints assidûment des soi-

rées durant, pour la préparation de leur concert annuel d'une si belle tenue musicale.

N'omettons pas de louer tout particulièrement les jeunes acteurs qui occupèrent en complément de programme, la scène, pour nous donner une comédie décapitante : « Les exploits de Gaëtan ».

Une réception était offerte aux délégués des sociétés voisines et tous se plurent à relever la valeur de ce bel ensemble villageois qui, n'en doutons pas, est capable de nous réserver encore d'agréables surprises.

Comme tous les meilleurs moments ont une fin, c'est avec regret que nous avons quitté la salle du Ciné Michel, n'emportant que le souvenir, mais aussi l'ardent désir de vous applaudir très bientôt, chers musiciens de « L'Avenir ». By.

Le concert de la « Lyre montheysanne »

Il est indéniable que les Lyriens obtiennent chaque année un beau succès pour leur concert annuel et samedi dernier, la grande salle du Cerf regorgeait d'auditeurs venus ouïr un concert qu'ils savaient d'avance être d'une haute valeur musicale. Et personne ne fut trompé, il faut le dire. D'emblée, musiciens et chef donnèrent toute la mesure de leurs capacités. Avec un rare bonheur, le programme comprenait des marches, valses et ouvertures.

Sous la baguette d'un chef tel que M. le professeur Dehaye, la Lyre a interprété les œuvres de ce concert avec une distinction qui fait honneur aux musiciens comme à leur distingué chef l'audition de chaque morceau fut un régal pour l'auditeur qui manifesta son plaisir et sa satisfaction tant pendant qu'après le concert.

Nous n'avons malheureusement pas la place disponible pour analyser chaque exécution de ce concert, mais nous nous arrêtons tout de même à « Stifelio », ouverture de G. Verdi, « Danses hongroises », de J. Brahms qui furent données avec toutes les nuances voulues : fougue, mélancolie, sensibilité. Les musiciens ont su s'adapter aux rythmes de cette musique, comme d'ailleurs dans « Romanza », d'Arzevedo, qui fut réclamé impérieusement une seconde fois, tant son style moderne plut au public et spécialement à une nombreuse jeunesse.

Ce concert comportait neuf morceaux de choix et de l'avis de ceux qui, chaque année, assistent au concert de nos Lyriens, ce fut la plus belle audition entendue à la salle du Cerf depuis fort longtemps.

C'est tout à l'honneur des musiciens et de leur chef M. Roger Dehaye.

En cours de concert, les propos du président Jos.-M. Detorrené, furent pour tout un chacun une adresse de bienvenue.

*

Après avoir dit sa gratitude au public montheysan qui ne cesse de soutenir les efforts des Lyriens, le président s'adressa en deux mots au directeur pour lui annoncer l'arrivée d'un jeune couple en costume de la Vallée. Le petit Buttet sut admirablement dire, en patois, le merci sincère des musiciens à l'égard de ce chef distingué et lui remit un magnifique fromage qu'il tira d'une hotte, sous les applaudissements de la salle en délire, tandis que la petite Planchamp remettait une gerbe de fleurs à Mme Dehaye. Nous ne résistons pas à reproduire ici l'adresse en patois du jeune Buttet et nous en donnons la teneur à nos lecteurs :

Moncheu le Dircteu de la Lyre,
No tieniein à venir bin vô reman-
thia po le biau concè et la buena mu-
siqua que n'ein avui. N'ein le plaizi de
vô z'oiri sta mota de iremadzo po vô
fàiri na buena raclèta é sè biau boquié
de thieu po l'oïri à voutra léna. Oncor
on cou, merci.

* Puis le président rendit hommage à M. Willy Mergent, ancien musicien, dé-

céé récemment. Une magnifique chan-
nelle récompensa les 50 ans d'activité de
MM. Alfred et Eugène Borra tandis
que M. Camille Guerraty, archiviste dé-
voué, était également congrulé. Nous
apprenons aussi que MM. Paul Guer-
raty et Louis Buttet recevront lors du
prochain Festival de Val d'Illeiz, la mé-
daille de vétéran fédéral pour 35 ans
d'activité alors que MM. Louis Buttet

Assemblée des délégués de la Fédération bas-valaisanne des harmonies et musiques

Présidée avec zèle et dévouement
par M. André Gex-Fabry, «l'Echo de
la Vallée», fanfare locale, et sous la
direction de Perrin G., par la produc-
tion de morceaux choisis, prélu-
dait à la réception des délégations des
Harmonies et Fanfares du Bas-Valais
venues fort nombreuses à Illeiz en ce
jour ensoleillé aux douces caresses d'a-
vant-printemps. * * *

La séance administrative qui suivit,
présidée avec compétence par le jeun-
e et sympathique président du comi-
té d'organisation du prochain festi-
val, M. Alphonse Défago, fut fort ani-
mée et a révélé la parfaite organisa-
tion de la brillante corporation des
corps de musique du Bas-Valais, leur
discipline et le bon esprit qui unit ses
membres.

A l'appel, après les souhaits du pré-
sident, il fut constaté avec joie la pré-
sence non seulement de tous les chefs
des sociétés, mais la participation de
nombreux membres accompagnants, ce
qui donne un reflet réjouissant de
la vitalité de l'association.

La municipalité de Val d'Illeiz, par
son président, M. Léon Ecceur, fit part
à l'assistance de la joie que la popula-
tion ressent à Illeiz de recevoir les
4 et 5 juin prochain les vaillantes pha-
langes du Bas-Valais et il remercia la
fanfare locale «Echo de la Vallée»
d'avoir accepté et l'honneur et la lour-
de tâche de recevoir dignement dans
la cité des gens aux goûts raffinés et
habitués aux succès ! * * *

Le protocole de l'assemblée des dé-
légués du 22 février 1959 à Vionnaz,
lu par le président, remplaçant le se-
crétaire attitré, M. Fernand Launaz, par
son intéressante documentation, révéla
à un haut point le souci d'une bonne
marche de la Fédération, releva des
actions de mérites de certains mem-
bres dévoués où le nom de l'«Espé-
rance» de Vionnaz, M. Ernest Trisco-
ni figure en bon rang. Tout est har-
monieusement conçu, tels les accords
de contre-point d'une composition mu-
sicale ! * * *

Par rotation conventionnelle, Trois-
torrens est proposé pour l'organisa-
tion du festival 1961. M. Donnet-Mon-
nay Joseph, au nom de l'«Union In-
strumentale» de Troistorrens, dont il

et Robert Antonioli recevront celle de
vétérans cantonal pour 25 ans de pupi-
tre.

*

Après le concert, une partie théâtrale
dans laquelle M. Pierre Raboud devait
donner la réplique à Mme Solange
Breganti, «La paix chez soi», de Cour-
teline, fut rendue à merveille par M.
Clerc, de Lausanne, et Mme Breganti,
M. Raboud n'ayant pu jouer étant grip-
pé. Interprétation fort agréable et im-
pressive de cette pièce qui ne fut, à no-
tre avis, pas toujours comprise du pu-
blic, mais qui remporta néanmoins un
succès étonnant grâce à la qualité des
acteurs. Courteline est un auteur
qui n'est pas toujours facile et la pièce
choisie demandait beaucoup de talent
des interprètes qui furent à la hauteur
de leur rôle.

*

Alors que la salle se vidait et que
les couples se préparaient à la danse,
une réception réunissait au salon de
l'hôtel, invités et amis. Très simple-
ment, MM. J.-M. Detorrené et R. De-
haye, relevaient en quelques mots, la
joie qu'ils ressentaient à se trouver
entourés d'autant d'amis de la Lyre.

Puis le bal, animé par le sextet
Sauthier, de Sion, permit à une foule
encore jamais connue à une soirée de
la Lyre de s'adonner quelques heures à
ce plaisir qu'est la danse.

est le président éclairé, accepte cet
honneur et le dit avec à-propos aux
acclamations de l'assistance.

* * *

Aux divers, la discussion s'anime :
les propositions prolifèrent, se confron-
tent toujours avec courtoisie. Il y est
longuement question de la révision de
l'art. 15 des statuts de la Fédération
valaisanne des Musiques, lequel article
attribue au comité cantonal les pouvoirs
d'admission, de démission et d'exclusion
des sociétés. L'assemblée présente dé-
cide que cette compétence soit attri-
buée à l'assemblée générale de la Fé-
dération valaisanne. Une demande en
ce sens sera présentée au comité can-
tonal pour suite utile. Une discussion
intervient également tendant à obtenir
une meilleure réglementation concer-
nant l'attribution de médailles - men-
tions aux auxiliaires des sociétés de
fanfare : porte-drapeaux, membres dé-
voués, etc.

Le président de l'«Agaonaise» de St-
Maurice, M. Lucien Rimet, demande au
nom de la fanfare d'Evionnaz, l'admis-
sion de cette dernière au sein de la
fédération, demande qui eût été accuei-
llie avec faveur si les formalités néces-
saires avaient été statutairement rem-
plies ce qui ne fut pas le cas, occasion-
nant ainsi un renvoi. Elle sera la bien-
venue en temps opportun. M. Joseph
Martinet, le talentueux premier piston
valaisan, dans un discours fort sugges-
tif et objectif, relève la joie qu'il éprou-
ve devant une représentation aussi
complète et note avec un sentiment de
profonde satisfaction les progrès réali-
sés depuis l'époque où l'on ne trouvait
que certains gros centres urbains capa-
bles d'organiser un festival alors qu'au-
jourd'hui la plus modeste bourgade se
montre parfaitement à la hauteur, certes
belle, mais non sans exigences.

Les nombreux orateurs qui ont pris
la parole, avaient leur affaire bien en
main, aussi est-ce sans heurt que des
solutions ont été enregistrées pendant
que s'entrechoquaient le verre d'amitié
ou coulait un vin généreux offert par
la commune. D. A.

**DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET**

SCOTLAND YARD sur les dents

par Henry Holt

20



Elle était infiniment séduisante, beaucoup plus encore qu'il ne l'avait imaginé. Ce genre de charme qui semble un don des dieux et qui est inimitable. Sans doute, voilà qui ne doit pas peser sur la balance devant la sévère obligation de déposer au cours d'un procès criminel, mais il ne s'en félicitait pas moins d'avoir gardé jusque là le silence.

Moralement, y avait-il là faute certaine ? Il ne savait encore rien qui la reliât au crime. Son adroite manière de tourner la question sur le lieu de sa chute n'était que trop sensée. Il n'eût été prudent pour personne ici de reconnaître s'en être allé rôder sur la scène du meurtre. Ne pouvait-elle avoir pris la fuite pour la seule raison que le coup de revolver l'avait épouvantée ? Il ne manque pas de gens qui eussent de même tourné les talons.

Restait pourtant ceci : cette nuit-là n'était pas de celles où il prend fantaisie à une jeune fille de partir en promenade pour l'unique plaisir de respirer le frais.

Il faillit sursauter. Vicky se penchait vers lui.

« Monsieur Briant, n'est-ce pas ? Oui ?... Dansez-vous ? »

— Très mal, j'en ai peur, mais si vous voulez en courir la chance !

— Demain, peut-être, quand mon pied ira mieux... Vous avez vu le drame de vos yeux, m'a-t-on dit. Ce devait être un terrible spectacle ? »

Une fraction de seconde, il vit trembler sa lèvre. Sans trop analyser ses propres sentiments, il eut conscience d'un obscur désir, au fond de lui-même, de calmer la tension nerveuse de la jeune fille, mais le moyen ne s'offrait pas à son esprit.

« Tout fut si rapide que je n'ai pas eu le temps d'être effrayé. — Mais encore ? »

— J'ai fait demi-tour pour me rendre compte. C'était peut-être risqué, je n'y songeai qu'après coup. »

Dans ses yeux d'ambre, il lisait ses pensées : qu'avait-il « vu », exactement ? Elle n'osait poser la question.

« Le plus stupéfiant, c'est qu'à mon retour sur les lieux, je ne vis plus rien, ce qui s'appelle rien. Le tableau de ce pré vide était inconcevable ! On eût dit qu'il s'était joué là un tour de sorcellerie lugubre. »

Une idée soudaine lui vint. Il ajouta :

« Le silence était absolu et, pourtant, quelques minutes auparavant, il m'avait semblé entendre courir... Peut-être l'un des poneys de New Forest ? Ils vagabondent de ci, de là, sous la futaie. — Sans doute... » murmura-t-elle.

Les hostilités venaient d'éclater entre Madame Jardine et M. Carruthers ; elle se tourna vers eux avec un sourire amusé.

Neil Briant était heureux que son inspiration eût été coupée. Mais il était certain aussi que la jeune fille pensait en ce moment au brusques jet de lumière dont les phares l'avaient illuminée... à quelque chose d'autre aussi peut-être. « Que vous arrive-t-il ? » avait-il alors crié. Ce n'est pas une question à poser aux poneys de New Forest !

Il ne lui échappa pas que le sourire de la jeune fille s'évanouissait et que ses dents éclatantes essayaient de refréner le tremblement de ses lèvres.

CHAPITRE IX

TROP MALIN POUR SE BRULER LES DOIGTS

Mercredi après-midi, 8 septembre.

Ce même après-midi, les tentacules du Yard tâtonnaient en d'autres directions. Un inspecteur du C.I.D. en civil tirait la cloche d'une petite maison, dans une pauvre rue de Streatham. Une femme, grande et maigre, vint ouvrir.

« Miss Mortimer ? »

— C'est moi.

— Inspecteur de police... Je regrette d'avoir à vous apporter une mauvaise nouvelle. »

Un reflet de douleur passa dans les grands yeux bruns de la femme.

« Entrez, je vous prie », dit-elle en se raidissant visiblement.

Ils pénétrèrent dans une pièce d'une propreté méticuleuse, mais qui ne conservait aucune trace d'aisance. Le tapis rapiécé était élimé jusqu'à la corde.

« De quoi s'agit-il ? demanda la femme. »

— De votre frère... »

Elle eut un brusque arrêt de la respiration qui n'échappa pas au policier.

« Je suis désolé, Miss Mortimer, de vous apprendre sa mort. » La pendule de la cheminée rempli de son bruyant tic-tac la pièce retombée dans le silence.

(Copyright by Cosmopress)

(A suivre)

Ici Squaw-Valley

Les petits Suisses affectionnent les (slaloms) géants

AU TOUR D'YVONNE RUEGG

après Roger Staub

L'épreuve olympique de la journée de mardi, le slalom géant féminin, a valu une nouvelle médaille à la Suisse. Renouvelant l'exploit réalisé deux jours auparavant par un autre ressortissant d'Arosa, Roger Staub, Yvonne Rüegg a en effet apporté une deuxième médaille d'or aux skieurs helvétiques qui sont donc, avant les deux slaloms spéciaux masculin et féminin, où leurs chances ne sont pas négligeables, les plus couronnés des VIIIes jeux olympiques d'hiver à Squaw Valley, parmi les concurrents des disciplines alpines.

Le parcours de ce slalom était particulièrement sévère et exigeait des qualités exceptionnelles des skieuses. En fait, aucune ne l'effectua sans faute technique, tant il était difficile de contrôler sa vitesse. Celles qui se retrouvèrent parmi les premières en ont simplement fait moins que les autres.

Les écarts enregistrés sont extrêmement minces puisque deux secondes seulement séparent la première de la onzième. Dans ce groupe on trouve deux Suissesses, Yvonne Rüegg la gagnante qui s'est trouvée à son affaire sur une telle piste car elle aime prendre des risques mais elle eut le mérite, chaque fois qu'elle fut déportée, de se rétablir à temps, et Madeleine Chamot-Berthod qui n'a pas paru complètement rétablie mais a néanmoins fourni une course très méritoire en terminant neuvième, après être sortie un moment de la piste; deux Américaines, la deuxième Penny Pitou et la quatrième Betsy Snite; deux Italiennes dont la troisième, la petite Juliana Chenal-Minuzzo; deux Allemandes; deux Françaises et une Autrichienne. C'est finalement à deux dixièmes de seconde, qui la séparent de Penny Pitou, que Yvonne Rüegg dut de devenir championne olympique, 26 ans après que sa tante Annie Rüegg ait été sacrée championne du monde de descente à St-Moritz. Les autres Suissesses, Lilo Michel obtint une honorable 14e place et Annemarie Waser, pour qui le parcours paraissait pourtant sur mesures se plaignit d'avoir dû trop lutter entre chaque virage pour éviter d'être déportée, inconvenient qui n'est pas imputable à l'é-

tat de la piste puisqu'elle supporta parfaitement le passage de toutes les concurrentes en se creusant à peine.

Parmi les victimes de chutes, on trouve l'Autrichienne Erika Netzer et l'Américaine Linda Meyers qui abandonnèrent.

Classement du slalom géant féminin
Longueur 1300 mètres, dénivellation 382 mètres, comportant 52 portes.

1re Yvonne Rüegg, Suisse, 1' 39" 9
2e Penny Pitou, Etats-Unis, 1' 40" 1
3e Juliana Chenal-Minuzzo, Italie, 1' 40" 2
4e Betsy Snite, Etats-Unis, 1' 40" 4
5e ex aequo Annelise Meggl, Allemagne et Carla Marchelli, Italie, 1' 40" 7
6e Madeleine Chamot-Berthod, Suisse, 1' 41" 9
7e Lilo Michel, Suisse, 1' 42" 5
8e Annemarie Waser, Suisse, 1' 46"

Nos commentaires

On l'espérait mais franchement on n'y croyait pas! Certes, Madeleine Chamot-Berthod est connue par ses qualités, bien sûr, mais surtout par son extraordinaire tempérament de «gagnante». Elle avait un terrible handicap à surmonter: l'immobilité dans laquelle l'avait plongée le malencontreux accident de Wildhaus (que l'on aurait pu éviter en ne participant pas aux championnats). Il fallait un miracle pour qu'elle triomphât. Ce miracle n'eut pas lieu mais nous considérons sa 9e place comme une performance exceptionnelle, compte tenu des circonstances. Et pourtant, nous avons notre 2e médaille d'or!

Ce que Madeleine Chamot-Berthod voulait absolument faire mais ce qu'elle n'a pu réaliser trahie par ses res-

sources physiques, Yvonne Rüegg l'a signé de son nom de manière magistrale et, il faut bien le dire, à la stupefaction générale. Pourtant, la championne des Grisons n'est pas une novice dans ce genre d'épreuve. Mais on ne lui accordait que peu de crédit pour une première place car elle visait surtout une bonne place au combiné, étant la seule Suissesse encore bien placée. Chapeau bas devant son exploit! Ceux qui voulaient la limoger après le célèbre incident de Zurich ont eu hier une réponse plutôt cinglante.

Des deux autres représentantes de la Suisse, seule Lilo Michel a donné satisfaction; sa place de 14e à 2'6 seulement de la première est plus qu'honorable; par contre, Annemarie Waser déçoit. Il ne lui reste qu'une seule épreuve pour se réhabiliter: le slalom spécial. Il est vrai que c'est son point fort. Alors continuons à espérer...

L'Américaine Penny Pitou est en passe de gagner le combiné. C'est tout dire. Magnifique tenue de l'Italienne Giuliana Chenal-Minuzzo et de l'autre Américaine Betsy Snite dont on ne peut contester la valeur. Les Autrichiennes se sont défendues comme elles ont pu mais aucune ne figure dans les 5 premières tout comme les Françaises assez décevantes dans l'ensemble à l'exception des sœurs Leduc. On remarquera que les écarts sont faibles et que la lutte fut serrée d'un bout à l'autre. Il n'y eut aucune révélation; les Allemandes sont les grandes battues du jour car la première d'entre elles, Sonia Sperl, n'est qu'au 10e rang.

Au Norvégien Brusveen la course de fond 15 km.

Les Suisses n'ont pas démerité malgré leur classement

Ce fut une lutte magnifique. Les écarts à l'arrivée sont éloquentes. Trois secondes seulement entre le 1er et le 2e, sept secondes entre le premier et le 3e. Jamais l'on ne vit pareil suspense dans une course de fond. La lutte des trois premiers Brusveen, Jernberg (déjà vainqueur des 30 km, et qui faillit réussir un sensationnel doublé) sera l'un des plus hauts faits de ces J. O. Le Norvégien eut finalement le dessus devant le Suédois et le Finlandais mais la différence de temps est si faible que l'on peut affirmer que les trois se valent et que les 2e et 3e auraient été dignes également de la médaille d'or.

Une performance exceptionnelle a été réalisée par l'Italien De Dorigo qui a terminé à 58" seulement du vainqueur. Cet écart doit nous faire réfléchir. Les autres Italiens ne sont pas loin. Dans l'ensemble, ils ont dépassé les prévisions les plus optimistes. Nous croyons que le moment n'est plus éloigné où les Nordiques ne se battraient plus entre eux; ils devront faire face à d'autres adversaires. Même pour nos représentants les écarts ont changé: ils ne sont plus de 8 à 10 minutes. Si A. Baume n'est que 27e, il n'a que 4' de retard sur le vainqueur; Lorenz Possa un peu plus et Konrad Hischer, dernier des nôtres, 5' 48". Nos hommes se sont donc bravement battus et si leur rang peut surprendre, il faut reconnaître qu'ils ont néanmoins progressé puisqu'ils ont amélioré les écarts. Nous assistons à un resserrement des valeurs. En tête les Nordiques progressent aussi; le temps du vainqueur et de ses suivants (pour 15 km.) le prouve; mais cette progression est inférieure à celle des poursuivants. Malgré tout, il nous reste beaucoup à faire pour atteindre le niveau des Nordiques. Ne désespérons pas: ce que font les Italiens, nous pouvons aussi le faire si nous avons la persévérance, la volonté et... les moyens financiers. Mais si nous

voulons atteindre le but visé, nous n'avons pas le choix!

E. U.

C'est littéralement au sprint que le Norvégien Haaskon Brusveen, âgé de 32 ans, a gagné la course de fond 15 km., une des épreuves nordiques les plus serrées et les plus passionnantes qui aient peut-être été disputées. Prudent dans les premiers kilomètres, Brusveen avait passé, au tiers de la course, avec 17 secondes de retard sur le leader provisoire, le Suédois Janne Stevansson, qui devait payer par la suite son départ trop rapide et qui ne précédait lui-même que d'extrême justesse plusieurs concurrents dont le grand favori Sixten Jernberg, vainqueur des 30 km., à 3 secondes seulement. A 10 km., Jernberg avait d'ailleurs pris la tête devant Brusveen qui commençait à produire son effort et Hakulinen qui dura jusqu'au moment où Jernberg, parti en 50e position sur 54 concurrents, échoua à 10 mètres de l'arrivée, alors que le temps employé par Brusveen était écoulé. Le Norvégien avait gagné de 3" 1, le troisième, un autre grand champion olympique et du monde, le Finlandais Veikko Hakulinen étant à 7" 3.

Classement du fond 15 km.

1er Haaskon Brusveen, Norvège, 51' 55" 5; 2e Sixten Jernberg, Suède, 51' 58" 6; 3e Veikko Hakulinen, Finlande, 52' 03"; 4e ex aequo Einar Ostby, Norvège, et Gernadj Vaganov, URSS, 52' 18"; 6e Eero Mäntyranta, Finlande, 52' 40" 6; puis 27e Alphons Baume, Suisse, 55' 58" 9; 31e Lorenz Possa, Suisse, 56' 30"; 37e Marcel Huguenin, Suisse, 57' 36" 7; 39e Konrad Hischer, Suisse, 57' 43" 9.

Ordre des départs pour le slalom spécial

L'ordre des départs pour le slalom spécial masculin de mercredi est le suivant:

1. Willy Bogner (Allemagne); 2. Paride Milianti (Italie); 3. Ludwig Leitner (Allemagne); 4. Roger Staub (Suisse); 5. Italo Pedroncelli (Italie); 6. Charles Bozon (France); 7. Ernst Hinterseer (Autriche); 8. Pepi Stiegler (Autriche); 9. Adrien Duvillard (France); 10. Hanspeter Lanig (Allemagne); 11. Hias Leitner (Autriche); 12. Ernst Oberaigner (Autriche); 13. François Bonlieu (France); 14. Adolf Mathis (Suisse); 15. Georges Schneider (Suisse). Le Japonais Chiharu, médaille d'argent de Cortina, sera désavantagé puisqu'il ne partira qu'en 21e position. Quant à Willy Forer, il sera 25e.

Hockey sur glace

Quand la chance s'en va

Viège-Langnau 0-1

(0-1) (0-0) (0-0)

Patinoire de Viège, glace en bon état au début du match puis rugueuse, léger vent suivi de pluie.

Formation des équipes:

Viège: A. Truffer; O. Truffer, Studer; Meier, Schmid; Anton Truffer, R. Truffer, E. Schmid; Salzmänn, Pfammatter et H. Truffer.

Langnau: Zaugg; Gerber, Brechbuhl; Witwer, Lauenstein; Schranz, Fantschi, Bertschi; Braun, Hirschi, Scheidegger.

Arbitres: MM. Toffel et Borgeaud, de Lausanne.

Spectateurs: 4000.

Pendant le 1er tiers, Viège s'est montré nettement supérieur à son adversaire qui a appliqué une défense des plus strictes. Après un power play très bien appliqué des Viégeois faisant suite à une expulsion d'un joueur de Langnau, Witwer s'échappe, centre sur Hirschi qui ouvre le score, la 16e minute du jeu. Malgré une pression constante des locaux, le score reste inchangé.

Dès le début du 2e tiers, la pluie se met à tomber. Les Viégeois essayent en vain de prendre en défaut l'excellente défense des visiteurs. A la 6e minute, Salzmänn, blessé assez durement à l'épaule, ne revient pas sur la glace; puis Hirschi s'en va tout seul mais son tir passe à côté. L'expulsion d'Anton Truffer et de Bertschi amène une chance unique pour les Viégeois mais, par précipitation, elle est manquée et le tiers se termine par une expulsion de Witwer. Les Viégeois jouent alors à 5 contre 4 mais sans pouvoir en tirer profit.

Notons que les accrochages sont nombreux mais que, grâce à l'excellent arbitrage, le jeu ne dégénère jamais en bagarre.

Le dernier tiers présente la même physionomie que les deux précédents, c'est-à-dire une domination constante des locaux qui se heurtent à un bloc de joueurs protégeant un gardien qui, il faut le dire, est de toute grande classe. Les attaques les mieux conçues des Viégeois se brisent sur cette paroi presque infranchissable. Les moyens employés par les Bernois pour défendre leur gardien ressemblent étrangement à un jeu qu'on appelle communément le «hornuss». Viège a à subir encore deux expulsions mais peut profiter, de son côté, dans les dernières minutes, d'un avantage numérique, sans que rien ne se passe.

Donc le premier match se termine

à l'avantage de Langnau. Viège n'a pas démerité mais a peut-être pris ce match un peu trop à la légère et une fois sur la glace, n'eut plus les ressources nécessaires pour remonter un score déficitaire. La blessure malencontreuse de Salzmänn et la mauvaise glace à partir du deuxième tiers ont certainement joué un mauvais tour aux Haut-Valaisans qui, malgré leur bonne volonté, ont été abandonnés par la chance.

Langnau est une équipe solide mais «détruit» spécialement, comptant sur ses rapides ailiers pour lancer des contre-attaques.

Les arbitres furent bons dans l'ensemble mais laissèrent passer trop de fautes de la part des Bernois qui abusèrent de leur force physique.

Le match retour se jouera samedi soir à Langnau et il promet de belles émotions.

Bajo.

Les résultats de mardi soir

Championnat suisse de ligue nationale A

Young Sprinters-Ambri Piotta, 10-5 (4-1, 2-0, 4-4).

A Langnau, la première manche

Championnat suisse de ligue nationale B

(Finale pour désigner l'adversaire d'Arosa en match de promotion-relégation, première rencontre): Viège-Langnau, 0-1 (0-1, 0-0, 0-0).

Coupe de Suisse

Deuxième demi-finale: Bâle-C. P. Zurich, 4-7 (2-2, 2-4, 0-1).

La finale opposera donc Viège et C. P. Zurich.

Grande rencontre amicale à Sion jeudi soir!

Une grande équipe suédoise a été invitée à disputer un match amical par le HC Sion. Ce dernier, pour la circonstance, sera renforcé par GUAY.

C'est pour donner suite aux nombreuses demandes de ses supporters que le HC Sion a décidé d'organiser quelques rencontres amicales qui permettront de jouir en toute quiétude d'un spectacle où les Séduois, décontractés, sauront donner toute leur mesure. Nous reviendrons en détail sur ce match dans un prochain numéro.

But.

Le tournoi de hockey sur glace

Les trois matches de la première journée du tour final du tournoi olympique de hockey sur glace ont donné les résultats suivants:

URSS bat Tchécoslovaquie, 8-5 (3-2, 2-1, 3-2); Etats-Unis battent Suède 6-3 (4-0, 1-2, 1-1); Canada bat Allemagne 12-0 (6-0, 1-0, 5-0).

Classement de la poule finale:

1. Canada, 2 p. (12-0); 2. URSS, 2 p. (8-5); 3. Etats-Unis, 2 p. (6-3); 4. Tchécoslovaquie 0 p. (5-8); 5. Suède 0 p. (3-6); 6. Allemagne 0 p. (0-12).

Ainsi ceux que l'on a baptisés «les trois grands», l'URSS, tenante du titre olympique, les Etats-Unis et le Canada, ont confirmé sans tarder, dans cette poule finale, qu'ils n'avaient pas usurpé ce qualificatif. L'Allemagne, réduite à jouer les utilités, n'a pu limiter les dégâts contre le Canada, tandis que la Tchécoslovaquie et la Suède ont fait mieux que se défendre devant leurs adversaires respectifs. Mais les Soviétiques se sont montrés plus opportunistes que les Tchèques et ont utilisé à merveille leur système de passes courtes, alors que les Américains, en marquant quatre buts au premier tiers-temps, s'assuraient une marge de sécurité suffisante pour éviter d'être inquiétés par le retour, néanmoins dangereux des Suédois qui les réduisirent à une prudente défensive.

Pour la poule de consolation du tournoi de hockey sur glace, le Japon a causé une grosse surprise en faisant match nul avec la Finlande, 6-6 (1-2, 2-3, 3-1).

Carol Heiss, championne olympique

En dernière minute nous apprenons que l'Américaine Carol Heiss, a conquis le titre de championne olympique de patinage artistique féminin.

Patinage de vitesse féminin

La 4e épreuve de 3000 mètres a permis à la Soviétique Lidija Skoolika, de rééditer son succès des 15,000 m.

Classement: 1re Lidija Skoolika, URSS, 4' 14" 3; 2e Valentina Stenina, URSS, 5' 16" 9; 3e Eeri Huttunen, Finlande, 5' 21"; 4e H. Takanzava, Japon, 5' 21" 04; 5e Christa Scherping, Suède, 5' 25" 5; 6e Helena Piljczyk, Pologne, 5' 26" 2.

20 concurrentes au départ.



Elles étaient ensemble (pour la photo) au Derby de Médran 1959, elles sont arrivées (presque) ensemble à Squaw Valley

A gauche: Madeleine Chamot-Berthod, 1' 41" 9 (9e), au centre: Thérèse Leduc, 1' 40" 8 (7e et meilleure Française); à droite, sa sœur, Annemarie, 1' 45" 5 (8e). Trois championnes qui espéraient vaincre mais qui ont dû laisser l'honneur et la gloire (d'un jour) à d'autres. Madeleine Chamot-Berthod, il est vrai, a droit à des circonstances atténuantes. Sa 9e place constitue, compte tenu des faits connus, une remarquable performance

SQUAW-VALLEY

Les skis métalliques dominent à la descente

1er VUARNET, médaille d'or, sur ROSSIGNOL-ALLAIS 60
3e PERILLAT, médaille de bronze, sur ROSSIGNOL-ALLAIS 60

Agent pour le Valais: Charly Veuthey Saxon

Automobilisme

Rallye international de Genève

Le Rallye de Sestrière qui devait se disputer le 21 février a été supprimé, mais il n'en est pas de même du Rallye International de Genève car les organisateurs nous annoncent qu'ils ont obtenu toutes les autorisations tant pour le parcours que pour les épreuves spéciales.

Il aura donc lieu les 7, 8 et 9 avril 1960.

Pour les règlements ou renseignements particuliers, s'adresser à la section de Genève de l'A.C.S., 3, Place des Bergues, Genève.

Sport-Toto

Sport-toto No 25

Notre proposition:

Bâle-Granges	x 2' x 2 x 2 x 2 x 2 x 2
Bienne-Young Boys	x 2 2 x x 2 2 x x 2 2 x
Lausanne-Bellinzona	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Lugano-Grasshoppers	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 1
Lucerne-Servette	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 1
Winterthur-Chaux-de-Fonds	1 x 2 2 1 x 1 x 2 1 x 2
Zurich-Chiasso	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Berne-Fribourg	x x x x x x x x x x x x
Cantonal-Schaffhouse	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 1 1
Sion-Vevy	2 2 2 1 1 1 x x x 2 1 x
Thoune-Yverdon	x x x x x x x x x 1 x 2
UGS-Bruhl	2 1 x 1 2 x 1 x 2 1 1 1
Young Fellows-Aarau	1 1, 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

E. U.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

REVUE DE la presse

Regret tardif

Pourquoi, ce regret ?

Il est exprimé par le «New-York Herald Tribune». Il reste absurde, déclare ce quotidien qui a plusieurs millions de lecteurs, que les Etats-Unis refusent de faire part à la France du secret atomique.

«...Est-il dans l'intérêt de l'Occident que la France se pose en rivale des Etats-Unis pour la fabrication de la bombe et comme fournisseur éventuel à d'autres nations ? Les Etats-Unis n'auraient-ils pas plus d'influence sur la France s'ils gardaient le contrôle de la fourniture et de la fabrication des armes atomiques et accédaient au désir des Français de nous la racheter au lieu d'être contraints de se les procurer eux-mêmes ?

Le partage des armes atomiques devient urgent : ses risques sont moindres que ceux de ne pas les communiquer.»

On connaît la suite : devant le refus obstiné des Américains, le gouvernement de Paris a «sa» bombe...

Un nonce à Moscou ?

Certes, le danger de la venue en France de M. Khrouchtchev est évident. Et, d'une manière générale, l'infiltration de l'idée communiste commence par la «politique du sourire».

D'un autre côté, ce danger existe aussi en URSS en ce sens que la grande masse des Soviétiques «s'amollit» au contact de la propagande des forces du Monde libre.

Il y a, comme disent les médecins, un phénomène d'osmose.

Pourtant, et très justement, l'«Homme nouveau» s'inquiète.

A notre avis, le futur voyage de M. Khrouchtchev en France exige de tout Français, tant soit peu conscient de ce que représente la France encore dans cette bataille pour la conquête spirituelle du monde, une attitude empreinte d'une extrême gravité.

Les hommes de Gouvernement doivent mesurer la lourde responsabilité d'un accueil qui signifierait prestige personnel ; pseudo-avantages économiques et politiques, aux dépens des alliances d'ensemble ; entérinement de «la part du feu», c'est-à-dire oubli pur et simple de tous ceux qui, sur une

aire vaste comme le tiers de la terre, gémissent de la privation des essentielles libertés, ou s'en accommodent par perte de la conscience de leur dignité ; minimisation des différends idéologiques, et surtout — ce qu'à Dieu ne plaise — mutisme sans réaction devant des proclamations trop attendues d'athéisme.

Pour ceux qui, sans être des hommes de gouvernement, ont quelque pouvoir d'influencer l'opinion, ne devraient-ils pas mettre en pleine lumière qu'à l'heure actuelle l'ennemi No 1 de la paix est la défiance mutuelle, mais que cette défiance est enracinée dans une idéologie qu'il faut d'abord extirper.

Tant que les hommes de Moscou n'auront pas répudié expressément leur mépris et leur rejet des valeurs religieuses qui, seules, peuvent donner une base de vérité suffisante aux rapports humains ; tant qu'on devra soupçonner que, conformément à la doctrine des marxistes, leurs affirmations pacifiques — assorties d'ailleurs du refus de tout vrai contrôle de désarmement — peuvent être une tactique pour désarmer leurs adversaires : alors la défiance restera un fait, sinon un devoir d'une élémentaire prudence, dans les relations internationales.

C'est dire sans doute, souligne

l'«Homme nouveau» qu'il n'y aura pas de véritable paix sans une conversion de la Russie gouvernementale.

De toutes manières, l'heure est d'une extrême gravité. Et il semble qu'un immense recours à la prière s'impose, et en particulier à l'intervention de Notre Dame. C'est le souhait fervent de milliers de cœurs fidèles, que le dernier message du Pape, le 11 février, vient encore d'encourager. C'était aussi le dernier mot du cardinal Ottaviani dans son discours de Sainte-Marie-Majeure :

« O Marie, touchez bientôt les cœurs des puissants, inspirez de généreuses résolutions aux gouvernants, pour que soit accordé aux peuples ce qu'ils attendent avec une faim et une soif de justice, avec le désir même de ceux qui se sentent des frères dans le Christ. Si votre secours tardait, O Marie, pour le monde il n'y aurait pas de paix, mais la catastrophe. »

Mais, ce nonce à Moscou ?

Il est possible qu'avant vingt ans, il y ait un représentant du Pape à Moscou parce que l'avenir est entre les mains de Dieu et non pas de M. K.

En tout cas, et c'est la conclusion de «l'Osservatore Romano della Domenica», ce qui est mathématiquement certain, c'est que l'Eglise sortira victorieuse de la lutte, parce que le sentiment religieux habite, d'une façon indestructible, la conscience humaine.

Pour l'Eglise qui souffre, se bat et prie, la victoire est seulement une question de temps et de patience.

Pierre Fontaines.

UN BONJOUR D'ITALIE

L'on m'avait dit : «Vous en avez de la chance ! Vous trouverez le beau temps là-bas !» (Ingrats Valaisans que nous sommes, comme si nous n'avions pas aussi le beau temps dans notre canton privilégié.)

A l'arrêt à Sion, le convoi est encapuchonné de neige fraîche. Seule la vallée du Rhône, en remontant du Léman jusqu'à Brigue, n'en a pas reçu sa part.

A Iselle, surprise de taille. Paysage hivernal dans toute sa splendeur, tapis de neige tout au long du parcours, même à Milan et aux environs de Gènes. Puis, d'une minute à l'autre, le paysage passe du blanc lilial au vert le plus intense. Il y a même des fleurs à la sombre gare de Sampierdarena.

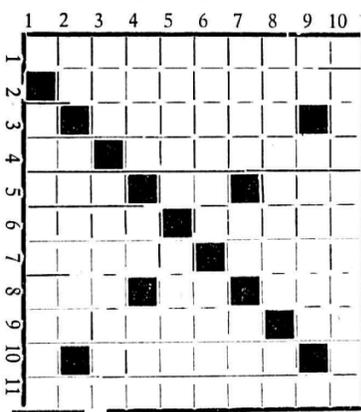
A partir de Gènes, nous avons jouté, sur la Riviera, d'un flamboyant cou-

cher de soleil. Spectacle tout aussi merveilleux, cela va sans dire, vu des hauteurs de Gravelone. Ici cependant, je me délecte, en surplus, du grondement de cette mer agitée, en colère, qui crache de l'écume à des hauteurs vertigineuses, gronde, avance, recule, fait des menaces, des tentatives d'intimidation. Elle me fait penser à une belle, plus belle encore dans son débordement de fureur, splendide de vie dans le tumulte de son explosion irrésistible.

Le ciel est bleu ; le soleil fait montre d'une belle vigueur mais le fond de l'air est encore frisquet. Les palmiers, sont en grande toilette. Ils ont sorti de leurs écrans de superbes épis de petites baies du même rouge que celles du sorbier. Les buissons de mimosa, d'un parfum entêtant, semblent légers, aériens, bien qu'abondamment

noire concours de mois croisés

No 16



Horizontalement. — 1. Se prend pour une sommité ; 2. Dans une province espagnole ; 3. Aurait fait basculer la terre, si Archimède avait eu un point d'appui ; 4. Conjonction - Percepteur ; 5. Peut aussi être faux - Pronom - Ca-

fournis. Les feuilles d'oliviers arborent des revers d'argent.

Pour aller à la messe, dimanche matin, j'ai passé par d'antiques ruelles débordantes de corbeilles de légumes, artichauts en masse, amusantes petites salades multicolores, cageots de fruits parmi lesquels trônent coquettement les mandarines encore attachées à leurs branchettes feuillues. Il y avait aussi quantité de fleurs.

Etonnement plus grand encore lundi matin au marché de Savona où j'ai fait un saut. Amoncellement de branches de mimosa, de bouquets de grosses marguerites jaunes, oranges, d'anémones de toutes couleurs (les mêmes qui se voient, chez nous, en échelle réduite) puis des violettes de fraîcheur et senteur exquises, des branches de pêchers en bottes, mais surtout, surtout ! une inimaginable profusion de boutons de roses !

Je pense aux êtres chers demeurés fidèlement à leur poste, aux amis, aux malades, aux bons vieux de l'asile. Que ne suis-je détentrice d'un tapis volant afin de pouvoir leur envoyer à mon gré, à travers l'espace d'aussi somptueuses gerbes de messages embaumés !

Dominique.

price ; 6. Surfaces - Etables pour grognons ; 7. Grâce à ce privilège, les seigneurs pouvaient s'approprier les objets échoués sur le littoral de leur domaine - Ne se refusent jamais ; 8. Pièce de la charrue - Deux foies rien - Pronom renversé ; 9. De trop - Génisse ; 10. Souffre patiemment ; 11. Fait beaucoup pour la réussite d'un film.

Verticalement. — 1. Déplacements dans l'espace ; 2. Révolution - Effort ; 3. de Travers - Propre à chaque pays ; 4. Sauf - Possessif - Article étranger ; 5. Ne reste pas longtemps sur scène - Friandise inachevée ; 6. Divisés en trois - Tenter ; 7. Décamètres carrés - Le début d'une Olympiade - De bas en haut : Colère ; 8. Portent leurs petits sur leur dos - Dans un titre ; 9. Conjonction - Ville d'Asie Mineure ; 10. D'une manière expressive.

Solutions du problème No 15

Horizontalement. — 1. NAUFRAGES ; 2. ATTELLE ; 3. UL - ENEE ; 4. TARTANE ; 5. IN - EROSIF ; 6. QT - SCIENCE ; 7. UIP - HS ; 8. EDILE - LOI ; 9. SECESSION.

Verticalement. — 1. NAUTIQUES ; 2. ATLANTIDE ; 3. UT - PIC ; 4. FENTES - LE ; 5. RL - ARCHES ; 6. ALENOIS ; 7. GENESE - LI ; 8. IN - OO ; 9. SUE - FELIN.

ONT ENVOYÉ LA SOLUTION EXACTE

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs Georges Guérin, Vionnaz ; René Monnet, Martigny-Ville ; Alice Dubosson, Champéry ; Janine Rabud, Vernier (Ge) ; Léonce Granger, Troistorrents ; René Max, Martigny-Ville ; Marie-Thérèse Favre, Vex ; Danielle Joriss, Saillon ; Odile Carron, Fully ; Emile Constantin, St-Romain-Ayent ; Clément Barman, Aigle ; Françoise Gay, Les Marécottes ; Marie Délez, Salvan ; Isaac Rouiller, Troistorrents ; Simone Rithner, Le Chilli, Monthey ; Antoine Martenet, Troistorrents ; Gérard Rey, Flanthey ; Jean Emery, Loèche ; Inès Bonvin, Sion ; Ida Mottiez, St-Maurice ; Cécile Amacker, St-Maurice ; Alphonse Bornet, Beuson-Nendaz ; Léa Chambovey, Collonges ; Guy Dorsaz, Fontaine-Fully ; Fernand Machoud, La Cure (Vd) ; Yves May, Genève ; Maurice Rausis, Martigny-Ville ; Henri Buffat, Lausanne ; Emma Bridy, Roche (Vd) ; Eliane Rappaz, St-Maurice ; Francis Bruttin, Montana ; Th. Défago, Monthey ; Eugénie Oreiller, Massongex ; Alexienne, Monthey ; Marie Comby, Chamoson ; Suzy Coutaz, St-Maurice ; René Terretaz, Martigny ; M. Carron-Rey, Fully.

Ce que JUST apporte est bon !

Depuis 30 ans, dans toute la Suisse, des centaines de milliers de familles le disent. C'est un succès qui est dû surtout aux ménagères : leurs précieux conseils ont permis de créer des brosses JUST toujours plus pratiques et des produits JUST pour les soins du visage et du corps qui répondent exactement aux nécessités actuelles.

Haute qualité des produits JUST... qualités des *Conseillers JUST* : leur instruction ne se limite pas aux connaissances pratiques de la branche, mais développe encore leurs qualités humaines. Les *Conseillers JUST* sont toujours corrects, polis et serviables. Ils connaissent bien tous les problèmes que posent les travaux du ménage et sont accueillis partout avec sympathie.

Lorsqu'un visiteur sonne chez vous et s'il porte cet insigne :

ouvrez-lui ! JUST est une fabrique spécialisée et ses 200 *Conseillers*

JUST constituent une organisation de vente unique en Suisse.

Plusieurs fois par an, ils visitent un million de familles où ils sont toujours les bienvenus, car ce que JUST apporte est bon.

Les *Conseillers JUST* se réunissent régulièrement pour étudier les expériences et les désirs recueillis dans les ménages. Il en sera tenu compte pour la création d'articles nouveaux qui faciliteront encore le travail des ménagères.

JUST

Organisation

Ulrich Jüstrich, Walzenhausen/AR Fabrique de brosses et produits pour les soins corporels.

A vendre, à Sierre et environs,

VIGNES

de grandes surfaces et en bon état, bien situées. Ecrire sous chiffre P. 2409 S. à Publicitas, à Sion.

Je cherche une

jeune fille

honnête et travailleuse pour aider au ménage et au café, dans petit café de la campagne genevoise. Bons gages et vie de famille. Mme Oscar Fournier, Les Granges-Dardagny, Genève. Tél. (022) 8 80 09.

FIANCES

Mobilier à vendre, soit : une magnifique chambre à coucher ; 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans). Une salle à manger : buffet avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises, 1 canapé et 2 fauteuils modernes, bois clair, tissu 2 tons, plus 1 guéridon. Le tout, soit 22 pièces, à enlever (manque de place) pour 1900 fr. W. Kurth, av. Morges 9, Lausanne. Tél. No 24 66 66.

On demande

jeune fille

pour le service des chambres et lingerie. Etrangère acceptée. Entrée de suite. Faire les offres à l'Hôtel Central, Bex.

On cherche pour hôtel, à Sion, Entrée de suite.

1 fille de Comp-toir
1 fille de cuisine
1 lingère

Tél. (027) 2 20 36. Hôtel du Cerf, Sion.

AUTO

Isabella Borgward de luxe, modèle 58, roulé 18 000 km., état de neuf, ayant coûté Fr. 12 800.— cédée pour Fr. 9 000.—, pour cause achat plus petite cylindrée. Téléphoner au (027) 5 11 66.

POUR CARNAVAL

le kg.
Jambon à l'os, fumé à la borne 10.—
Saucisson fumé à la borne 8.80
Lard maigre 6.80
Saucisse mi-porc 3.50 par 5 kg. 3.—
Saïndoux pur 2.—

BOUCHERIE

Joseph COLLIARD
BULLE (FR)
Tél. (029) 2 72 50
appartement 2 71 37

Station vaudoise, à remettre, cause santé,

épicerie-primeurs

Nécessaire pour traiter Fr. 30 000.—. Ecrire sous chiffre PB 5585 L à Publicitas, à Lausanne.

Timbres-poste

suisse, obliérés. Echanges c/ étrangers et achats désirés. Ecrire Roger Pittier, Curtat 10, Lausanne.

Sommelière

de confiance, présentant bien, connaissant bien le service de salle, est demandée au Buffet CFF, Romont, tél. (037) 5 23 47.

On cherche

jeune fille

pour le ménage. Entrée tout de suite. Bons gages et vie de famille. S'adr. à Boucherie Odiet, Delémont, Place de la Gare.

Jeune

couturière

cherche place dans le Bas-Valais. S'adr. au Nouvelliste, à St-Maurice. s. chiffre C 746.

A vendre

Lambretta

ayant roulé 5 000 km. après révision, peinture et pneus neufs. S'adresser au No tél. (027) 4 22 93.

On cherche

jeune fille

pour le service de la salle. Faire les offres à l'Hôtel Central, à Bex.

Sommelière

On demande gentille jeune fille propre, de confiance, de bonne présentation. Débutante acceptée. Bon gain. Adresser offres au Café du Guillaume-Tell, Aigle, tél. (025) 2 24 52

Jeune fille

est demandée pour faire les chambres et le service restaurant. Débutante acceptée. S'adr. à l'Hôtel de la Dent-du-Midi, à Saint-Maurice.

LOCATION

de COSTUMES de Carnaval

Chez FOURNIER
Coiffeur - Vernayaz
à partir de Fr. 3.—

PRÊTS

sans caution jusqu'à fr. 5000.— accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'à 28 mois. Discretion.

BANQUE GOLAY & Cie
Lausanne Tél. (021) 22 66 33



"...comme mijoté dans votre marmite!"

nouveau

nouveau
Potage
Printanier

Premiers légumes – tendres et frais comme s'ils venaient du jardin – métamorphosés sur votre table par Maggi en un délicieux bouillon doré. «Potage Printanier», votre potage préféré des mois à venir, est réellement «printanier». C'est la raison pour laquelle le «Potage Printa-

nier» sera dans chaque famille de gourmets la réussite printanière de la ménagère.

* Maggi est la première Maison qui offre à la ménagère des légumes délicats comme fraîchement cueillis au jardin. Une dégustation vous le prouvera.

60.4.50.7 1

bonne cuisine – vie meilleure avec

MAGGI

GRIPPE

Eprouvez-vous des maux de tête ?
Vous sentez-vous fiévreux, courbatus ?
Avez-vous des frissons ?

Dans ce cas il s'agit des premiers symptômes de
la grippe
que vous pouvez combattre en prenant de suite
« K A F A »

Aux premiers symptômes, prendre 1 poudre Kafa
ou 2 dragées Kafa
3 à 4 fois par jour

On cherche
sommelière
connaissant les 2 services. Entrée 1er mars ou à convenir.
Tél. No (027) 4 13 82.

Lisez le « Nouvelliste »
A vendre plusieurs
**bâtiments
localifs**
de 300 000.- à 500 000.-
Fr., rapport 6 %.
Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière MICHELOUD César, 20, Rue des Portes-Neuves, Sion. Tél. 2 26 08.

**Carnaval
LOCATION DE
COSTUMES**
Immense choix à très bas prix
T. NICKELE, coiffeur
MONTHEY
Tél. 4 22 26

Ménage commerçant
cherche
personne
pouvant s'occuper seule du ménage. Salaire à convenir. Entrée le 15 mars.
S'adr. à la Boucherie Obrist, Sion. Tél. No 2 15 71.

Graphologie
A. Goumaz
Conseils pratiques. Longue expérience. Sur rendez-vous.
14, av. du Grammont, Lausanne. Tél. (021) 26 51 29.

Jeune homme (permis rouge) cherche place comme
chauffeur
dans entreprise de transports ou autre. Libre de suite.
Faire offres écrites s. chiffre P 2998 S à Publicitas, Sion.

On cherche, pour entrée immédiate,
PORTEUR
Bons gages et bon traitement.
S'adres. Boulangerie Bartholdi, Pratifori, à Sion. Tél. (027) 2 26 60.

Bonne à tout faire
cherchée par café des Armures, nourrie, logée, blanchie, 200 fr. par mois. A. Granges, 1, rue du Puits Saint-Pierre, Genève. Tél. (022) 24 99 39.

**Carnaval
LOCATION DE
NOUVEAUX
COSTUMES**
GRAND CHOIX
Mlle CHESEAUX
COUTURE - SAXON
Tél. (026) 6 23 13

On cherche
sommelière
débutante acceptée, propre et active, pour relais routier. Entrée immédiate.
Tél. (025) 3 51 03.

On demande
sommelière
Débutante acceptée.
S'adresser au Café National, Lavey-Village.
Tél. (025) 3 64 91.

Employée de bureau
expérimentée cherche place. Eventuellement demi-journée.
Date d'entrée de suite ou à convenir.
Faire offres par écrit sous chiffre B 745 au Nouvelliste, St-Maurice.

On demande
représentants
pour visiter la clientèle particulière, ainsi que les cafés, hôtels, restaurants, avec belle collection d'exclusivités.
Frais, fixe, commissions et vacances payées.
Ecrire sous chiffre PC 5549 L à Publicitas, à Lausanne.

POUR VOTRE CARNAVAL
Si vous désirez être à l'aise n'oubliez pas le
BAR-EVE - VERNAYAZ
Du vendredi 26 février au 2 mars
ORCHESTRE - AMBIANCE

**Grand choix
de COSTUMES DE CARNAVAL
avec PERRUQUES**
Mme EBENER - Martigny
COIFFEUSE - Tél. (026) 6 13 14

Entreprise d'électricité cherche
**monteurs-
électriciens**
pour travaux de courant fort et téléphone A + B ; travail intéressant ; semaine de 5 jours.
S'adresser chez Baud & Seggen, électricité, Av. de Tourbillon, à Sion. Tél. 2 25 31.

Abonnez-vous
au Nouvelliste valaisan

A vendre à
**MONTANA
TERRAIN
à bâtir**
situation idéale. Vue imprenable.
Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière MICHELOUD César, Rue des Portes-Neuves 20, SION. Tél. 2 26 08.

A remettre
**entreprise
de transports**
ou
**participation
à cette entreprise**
Travail assuré — ancienne renommée.
Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière MICHELOUD César, Rue des Portes-Neuves, SION. Tél. 2 26 08.

A vendre à
**ST-GINGOLPH
au bord du lac
TERRAIN
à bâtir**
150 m. de rive — 4300 m2 — à Fr. 35.— le m2. Situation unique.
Pour traiter, s'adresser à l'agence immobilière MICHELOUD César, Rue des Portes-Neuves 20, SION. Tél. 2 26 08.

Usine de Décolletage St-Maurice S. A.
demande
OUVRIERES
habiles et consciencieuses et jouissant d'une bonne vue.
Se présenter au bureau.

Nous cherchons pour nos ateliers
**fraiseurs
ajusteurs - monteurs
un affûteur d'outillage**

et
un monteur itinérant
Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae ou se présenter à Haesler S.A., Boudry (Ne).

On demande de suite :
conducteur de grue
deux pour chantiers Lausanne, un pour chantier Aigle, de longue durée.
S'adresser à Gabella & Cie S. A., à Lausanne. Tél. 24 10 61.

8e PELERINAGE ROMAND
Fatima - Lourdes
4-18 mai - 4-18 octobre
Armée Bleue, St-Léonard (Valais)

Abonnez-vous au Nouvelliste

Samedi soir... ELECTION
Miss Montreux
avec la participation de
Miss Suisse 1960 et de ses Dauphines
Présentatoin d'ensembles de plage
et de ski
HUNGARIA - MONTREUX

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Cossonay

HERMES
Babyla machine à écrire
la plus petite et
la plus légère

UN PRODUIT SUISSE

Fr. 255.-

Agence générale pour le Valais

office moderne

Mme E. OLIVIER-ELSIG et Michel RUDAZ - SION
rue de Lausanne - Tél. 2 17 33Rappelle-toi?
que l'échalas
TYP-TOPlie, évite la casse du
vent, forme le cep, aug-
mente la récolte et la
qualité, diminue la
pourriture des raisins,
reste droit et dure plus
de 50 ans.

Prix par	1000	3000	5000	10 000	pièces
% pièces	Fr. 1.20	1.18	1.17	1.15	

que les échalas simples goudronnés à chaud pèsent 800 grammes environ, et durent plus de 50 ans, et ne coûtent par

	1000	3000	5000	10 000
Fr.	77.-	76.-	75.-	73.-

Attention ! Nouveaux échalas en fer, plus légers, poids 650 grammes environ avec bouts non repliés, légèrement goudronnés à froid, par

	1000	2000	5000	10 000
Fr.	65.-	64.-	63.-	62.-

FABRICANT-GROSSISTE

C. VUISOZ-DE PREUX - GRONE

Téléphone (027) 4 22 51

SALAISONS
FROMAGES ?CHEZ **Louis Page**
votre avantage !!!LOUIS PAGE, GROSSISTE
Martigny - Av. de la Gare 50
TEL. (026) 6 14 15

Nous cherchons pour notre Centrale de Saint-Léonard

1 ELECTRICIEN

pour le service d'exploitation et d'entretien. Nous exigeons le certificat de capacité d'électricien ainsi que quelques années de pratique.

Connaissances en courant faible désirées. Possibilité d'avancement. Age minimum : 23 ans. A qualités égales, la préférence sera donnée à un candidat originaire d'une des communes concédantes.

Faire offres écrites avec curriculum vitae jusqu'au 15 mars 1960 à :

Exploitation des Usines de la Liègne S. A., Rue de Lausanne 23, SION.

Location de costumes

Grand choix pour adultes et pour enfants.

Madame **Simone Grandmoulin**
1, rue des Morasses
(Quartier Plaisance)
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 12 33Abonnez-vous
au Nouvelliste valaisan

Des chiffres éloquentes!

En 1960: une VW toutes
les 14 secondes...

quittera l'usine de Wolfsburg alors qu'en 1956 c'était une VW toutes les 34 secondes. Ainsi, la production journalière en 1960 dépassera 3000 voitures particulières (contre 1317 en 1956; 312 en 1950) soit, . . . pour le moins

**1 million de voitures
pour l'année entière**Depuis 1951, VW
est de loin la voiture
la plus vendue
en Suisse!

Modèle Normal à partir de Fr. 5555.-

Modèle De Luxe à partir de Fr. 6425.-

y compris chauffage et dégivreur.

Conditions avantageuses de paiements par acomptes par l'entremise de AUFINA S.A., Brougg.

AMAG Schinznach-Bad.

Un tel accroissement de la production répond au succès triomphal que rencontre la VW sur 118 marchés mondiaux. Succès dû notamment: à l'ingéniosité de sa conception, à sa qualité irréprochable, à son confort raffiné, à son extrême robustesse, à son économie proverbiale à l'achat, l'usage, l'entretien (tarif à prix fixes) et à la revente. Au fait aussi qu'elle n'a jamais cessé de se perfectionner: 917 améliorations depuis 1948 - et sans renchérissement! - en ont fait effectivement aujourd'hui une tout autre voiture. Oui, la VW est une valeur sûre, à laquelle s'ajoute celle, importante, d'un service très étendu, supérieurement organisé. Vous pouvez lui faire entière confiance... Plus de 100 000 propriétaires VW suisses, à ce jour, s'en portent garants!

Agence principale pour le Bas-Valais :

GARAGE DE BERGERE

J.-L. HERZIG, 78, Av. de Plan, VEVEY

Agence principale pour le Haut-Valais :

GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE, route de Sion, SIERRE

St-Maurice : Garage de la Gare, Pellissier & Cie S. A. - Tél. (025) 3 65 50

Weiden
Selmann

la porcelaine

de réputation mondiale!

MIGROS

Second rapport du Conseil fédéral sur la situation de

l'agriculture suisse et la politique agricole de la Confédération

du 29 décembre 1959

(Suite et fin)

Le développement de la mécanisation explique la diminution des chevaux et de la main-d'œuvre.

L'arrêté «aux cent millions» prévoit des crédits d'investissements en faveur de l'achat de machines agricoles, que l'on veut encourager, non seulement par des subsides à la montagne.

Or, il convient de faire des réserves quant à l'opportunité d'une telle politique. Le paysan n'a que trop tendance à suivre l'exemple de son voisin pourvu de machines. L'acquisition d'un équipement mécanique doit rester proportionnée à l'étendue de l'exploitation. Souvent les investissements pour machines à moteur sont le prétexte pour disposer de la jeep ou du tracteur à remorque pour le dimanche.

Le long texte consacré à «l'encouragement de la production animale» est un cours de zootechnie où sont traités en détail les modes de sélection généalogique, l'encouragement de la sélection fondée sur la productivité, puis l'insémination artificielle, et l'encouragement de l'élevage à la montagne.

Mais tout a été dit sur ce dernier sujet. Nul n'a trouvé une formule pour réserver aux régions de montagne une certaine priorité dans le domaine de l'élevage, garantissant l'écoulement des sujets à des prix couvrant les frais de production.

En ce qui concerne la lutte contre les épizooties chroniques, sont rappelés les mesures d'assainissement en vigueur.

Le rapport s'étend encore sur l'arrêté fédéral en préparation — arrêté aux 100 millions — pour ce qu'il a traité à l'amélioration des conditions d'exploitation par l'octroi de crédits d'investissements.

VI. L'agriculture des régions de montagne et ses problèmes

Aucune ligne nouvelle d'un politique devant favoriser les régions de montagne, mais la nomenclature des mesures de soutien et d'encouragement en vigueur :

- pour la formation professionnelle et vulgarisation,
- pour les améliorations foncières, avec remaniements parcellaires, routes, adductions d'eau et d'électricité, installations de purinage, de pompage, subsides pour laiteries et alpages, au taux maximum,
- pour subsidier l'achat de machines,
- pour la culture des champs,
- pour alléger les suppléments de prix sur les denrées fourragères,
- pour l'élevage et le placement du bétail,

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les Petites Píúles Carters pour le Foie facilitent le libre écoulement de la bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Píúles Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

Contre la toux! Un bon remède vaut bien... une grimace!

Réfléchissez... le « bon goût » n'est pas un remède. Quand vous êtes pris par la grippe, la bronchite et les quintes de toux qui vous empêchent de dormir, vous ne formez qu'un vœu : guérir. Dès lors, prenez un sirop connu, non pour son bon goût, mais pour son efficacité. On vous conseillera le sirop Famel parce qu'il a conservé son goût d'origine, autrement dit le goût pur et concentré des agents les plus efficaces contre toutes les affections des voies respiratoires. A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger ; de Grindélla — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires ; de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux ; d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant ; et de créosote — puissant antiseptique et expectorant. Sirop Famel, le flacon Fr. 3.75. Sirop Famel, le flacon Fr. 3.75.

- pour lutter contre les épizooties,
- pour l'assurance du bétail,
- pour les œuvres de secours et les prêts d'investissements,
- pour des actions sociales (allocations familiales),
- pour l'économie laitière, actuellement les «contributions aux frais» de 40.— respectivement Fr. 60.— par unité de gros bétail, jusqu'à 4 unités par exploitation pour les zones II et III de montagne.

La solution du problème de l'aide aux paysans de la montagne doit viser avant tout à l'amélioration des conditions de production, et porter avant tout sur l'économie animale.

On s'en doutait. Mais on cherche en vain la trace de directives ou l'indication de moyens propres à faire progresser rapidement des réalisations concrètes d'une certaine envergure.

On signale que le montagnard trouverait un supplément de revenu par l'exploitation porcine ou l'aviculture, comme par le développement de certains travaux à domicile, du type artisanat ou industriel.

Rien de tout cela n'est nouveau. Quant aux améliorations de structure par l'agrandissement des entreprises, on ne voit pas par quels moyens on y parviendrait, en Valais surtout.

Il y eut à ce propos beaucoup d'études et de publications, mais les bases d'une application pratique font complètement défaut.

VII. Améliorations de structure dans l'agriculture suisse

De tous le plus important et le seul qui soit d'un intérêt réel, le chapitre VII dénonce l'extrême faiblesse de la structure des exploitations agricoles suisses (celles du Valais sont les plus défavorisées).

Remédier à cette situation postule :

- l'agrandissement des exploitations trop petites, ce qui a pour corollaire obligé la diminution de la population agricole active ;
- l'amélioration de la structure interne de l'exploitation ;
- la réforme de la législation foncière, ce qui est longuement traité au chapitre VIII.

Une telle réforme est naturellement une œuvre à lointaine échéance, d'ailleurs hérissée de difficultés.

En attendant, la structure agricole de la Suisse se modifie sous nos yeux à une cadence accélérée :

De 1939 à 1955, le nombre des exploitations de moins de 5 ha. a diminué de 28 000 unités. Dans cette catégorie de grandeur, UNE exploitation sur 4 a disparu.

Le Conseil fédéral, dans son rapport omet de dire s'il estime ce rythme insuffisant, et, sinon, comment il entend imprimer à cette évolution un mouvement plus rapide.

IX. Action exercée sur la production agricole

Le dilemme est posé :

En améliorant les conditions de production, et par cela la productivité, ne risque-t-on pas d'accroître la production, ce qui amène l'encombrement des marchés, les difficultés d'écoulement et de gros sacrifices financiers pour soutenir les prix ou alors, la ruine économique des paysans par des prix trop bas ?

Toute la littérature des pages 85 à 107 ne dissipe aucunement l'extrême confusion qui se dégage de l'analyse de situation dans les différents secteurs de la production animale et végétale.

La loi sur l'agriculture pose le principe de l'adaptation de la production aux besoins du pays. Elle ne dit pas

comment imposer aux agriculteurs de renoncer à telle branche rémunératrice pour se vouer à des activités moins payantes.

Comment convaincre des vignerons d'arracher les ceps pour cultiver des navets ?

Comment persuader les agriculteurs du Plateau de produire moins de lait et davantage de blé, si ce n'est pas une politique de prix appropriée, qui consiste à baisser le prix du lait et élever celui du blé jusqu'à ce qu'il soit plus rentable de semer des céréales ?

L'équilibre des prix à la production, en vue d'une rentabilité équitablement répartie sur les différents secteurs agricoles, demande une grande objectivité et fermeté de la part de l'autorité chargée de cette responsabilité. Il est apparemment que le Conseil fédéral est constamment influencé par les revendications des producteurs de lait, et que les prix jouent toujours en faveur de ces derniers, représentés par la masse des paysans du Plateau, favorisés sous ce rapport.

La question, politiquement, se précisa toujours davantage d'une différenciation du prix du lait tenant compte des conditions de production.

Le paysan du Plateau s'enrichit à livrer du lait à 43 ct. et celui des régions alpêtres ne trouve pas son compte, même à un prix sensiblement plus élevé.

Une des erreurs fondamentales de la politique suisse en ce domaine est de persister dans la ligne du prix unique.

X. La politique agricole et la coopération économique sur le plan international

Les efforts en vue d'améliorer la situation de l'agriculture sont ou risquent d'être contrariés ou compromis par les dispositions du plan international en vue de la libération des échanges, dans le cadre de l'O.E.C.E., du marché commun des six et de la petite zone de libre échange.

La position de la Suisse y est examinée minutieusement, avec les conséquences possibles d'une certaine parité des prix des divers produits en regard de ceux des pays concurrents.

Pas plus que le commun des mortels, les auteurs du rapport n'osent juger si et dans quelle mesure notre agriculture sera touchée par l'intégration économique, dont nul ne voit clairement le développement et les effets.

XI. Mesures de politique sociale en faveur de l'agriculture

On rappelle une nouvelle fois — les allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux paysans de la montagne,

— les dispositions concernant l'assurance contre les accidents professionnels et la prévention des accidents dans l'agriculture.

XII. Les dépenses de la Confédération dans le domaine de l'agriculture pour assurer l'approvisionnement du pays et réduire les prix des produits agricoles

Ce titre évoque, en fait, toute la politique de la Confédération, dans ce domaine.

Le développement récapitule et résume en tableaux la participation financière de la Confédération aux diverses subventions en faveur de l'agriculture :

- pour le développement technique,
- pour les améliorations foncières,
- pour la formation professionnelle,
- pour garantir les prix de l'écoulement de la production agricole,

- pour venir en aide aux victimes du gel,
- pour des prestations sociales de toute nature.

S'agissant de l'évolution future des dépenses de la Confédération, le rapport met une fois de plus l'accent sur les efforts en vue d'accroître la productivité par unité de main-d'œuvre.

XIII. Principes de la future politique agricole suisse

Dans ce chapitre final, et sous un titre aussi prometteur, on pouvait s'attendre à ce que soient définies des lignes directrices nouvelles, une orientation efficiente, des vues particulières apportant au moins l'espoir d'une solution aux problèmes actuels de l'agriculture suisse, qui entretiennent en notre pays un malaise réel. Tout le monde est mécontent.

Les consommateurs se plaignent de ce que les produits indigènes sont trop chers.

Les agriculteurs estiment insuffisante la protection dont ils bénéficient à l'égard des importations de produits étrangers, et retardement et trop faibles les adaptations des prix aux frais croissants de production.

Les pouvoirs publics lésinent et louchent pour appliquer les dispositions de la loi sur l'agriculture, maintiennent envers et contre tout certaine politique d'abaissement des prix aux consommateurs qui exigent des sacrifices financiers toujours plus importants.

Or, les 11 conclusions du rapport du Conseil fédéral ne sont que le rappel et la justification de la politique actuelle, sauf des considérations vagues et générales sur la valeur économique et sociale de l'entreprise familiale, sur la nécessité de réformer la structure des exploitations en réduisant leur nombre au profit d'entreprises plus étendues, sur l'adaptation indispensable de la production aux besoins de l'approvisionnement du pays.

Il y a même un couplet sur la valeur morale que représente le paysanerie, l'amour de la terre, l'attachement à la famille et au pays, le sens de la liberté individuelle.

Au bout de ce pénible pensum, le ou les rapporteurs reconnaissent en toute modestie, que le programme de politique agricole (comment parler d'un programme ?) n'a rien de révolutionnaire.

En fait, les principes posés se réduisent à un postulat unique : celui de l'accroissement de la productivité, par tous moyens appropriés, en particulier la réforme de structure et la mécanisation. Mais l'accroissement de la PRODUCTIVITE ne doit pas se traduire par une augmentation du volume de la PRODUCTION dans les secteurs surchargés. Inextricable contradiction !

Il est opportun d'observer à ce propos que les paysans suisses n'ont pas attendu le signal de l'autorité fédérale pour s'engager dans cette voie. Dès longtemps, l'initiative privée, en ce domaine comme en d'autres, s'est ingénieusement à produire toujours davantage et mieux, à moins de frais. Dans la mesure de leurs possibilités, les paysans avisés ont arrondi et agrandi leurs exploitations, mécanisé leur appareil de production, sélectionné les plantes et les animaux, recherché les meilleures formules d'affouragement, de cultures, de traitements, d'engrais.

C'est à la Confédération qu'il incombe de pratiquer une politique de prix et d'encouragement qui influence les différents secteurs de la production, de manière à l'équilibrer judicieusement en fonction du principe qui est à la base de toute notre législation agraire : assurer prioritairement l'approvisionnement du pays.

En soulignant l'incohérence du rapport qui porte la signature du Conseil fédéral la presse agricole et non agricole omet de plaider les circonstances atténuantes : ce traité doit répondre à pas moins de 15 motions et postulats déposés aux Chambres, de 1954 à 1959, par des députés de toutes les régions de Suisse et de toutes les appartenances politiques, sur les aspects les plus divers des problèmes agricoles.

Ce manuel à l'usage des écoliers parlementaires a du moins le mérite d'exposer dans tous les détails les actions dispersées de la Confédération pour soutenir l'agriculture, tout en réduisant le prix de ses produits en faveur des consommateurs.

Les Chambres ont demandé au Gouvernement de définir sa politique en matière d'agriculture. Le Gouvernement répond par l'inventaire des mesures appliquées et de la charge financière qui en résulte. Il semble poser la question :

«N'est-ce pas ce qu'il fallait faire ? Désirez-vous que nous procédions différemment ? »

Ce dialogue durera longtemps et l'on ne voit pas comment sortir du marécage bureaucratique dans lequel on s'est enlisé.

L'Etat n'a pas d'emprise sur l'évolution des prix de la plupart des agents de la production agricole, non plus que sur les salaires, le coût des constructions et des investissements, ni de la production industrielle. Il protège fortement les fabricants suisses de machines, et il en résulte un renchérissement qui joue contre l'agriculture indigène.

La loi l'a rendu maître des prix des produits agricoles et par là d'un des éléments qui influe sur l'indice du coût de la vie.

Le Gouvernement et le Parlement sont trop tentés et sollicités d'utiliser leur pouvoir en vue de contenir les poussées inflationnistes pour qu'on puisse en attendre des décisions basées simplement sur le principe de la couverture des frais de production.

Les adaptations de prix d'ailleurs ne pourraient se faire sans considérer la direction de la production indigène en fonction des besoins du marché et des possibilités d'écoulement.

C'est pourquoi il ne sied pas de tirer sur le pianiste, ni de récriminer contre l'absence d'une politique à longue vue en un domaine en perpétuelle évolution.

L'opportunité dicte des solutions fractionnelles et temporaires qui ne peuvent consister qu'en compromis. On ne saurait tellement reprocher aux actuels qui ont rédigé le rapport de n'avoir ouvert aucune perspective sur l'avenir et de s'être bornés à enregistrer ce qui a été fait.

Nous verrons si le Parlement ose, lui, voir dans la politique «l'art de rendre possible ce qui est nécessaire.»

Cyrille Michelet. (Voir Nouvelliste des lundi 22 et mardi 23 février).

nos patois

Randogne 7e Fête cantonale des amis du patois

Les amis patoisants ayant maintenu le principe du festival annuel, c'est au groupe folklorique de Randogne, «les Mayenzons de la Nobla Contra» qu'est échu par tirage au sort l'honneur d'organiser la fête du patois valaisan.

D'entente avec le comité cantonal et le président romand M. Joseph Gaspoz, la date a été arrêtée au dimanche 7 août 1960.

La population de Randogne qui a fait les choses d'une façon si impeccable lors du festival de chant le 4 mai 1952, ne manquera pas non plus cette fois de montrer ses compétences pratiques pour la pleine réussite de cette manifestation.

D'ores et déjà les sections sont invitées à se mettre à l'œuvre pour préparer les productions de choix qu'elles offriront à leurs amis. Une invitation pressante et amicale sera adressée à chacune d'elles dont la réponse sera, à n'en pas douter, le «présent» à la fête du 7 août. «Les Mayenzons» se sont déjà mis au travail : ils ne veulent rien laisser au hasard. Ils se sont assurés la collaboration de leurs compatriotes afin d'offrir aux chers amis du patois une très belle journée. Car, il faut qu'un festival de ce genre, par l'union de toutes les bonnes volontés et par les spectacles de choix, non seulement laisse à tous le souvenir d'émotions joyeuses et bienfaisantes, mais affermis et exalte en chacun le goût et l'enthousiasme du cher et savoureux parler d'autrefois.

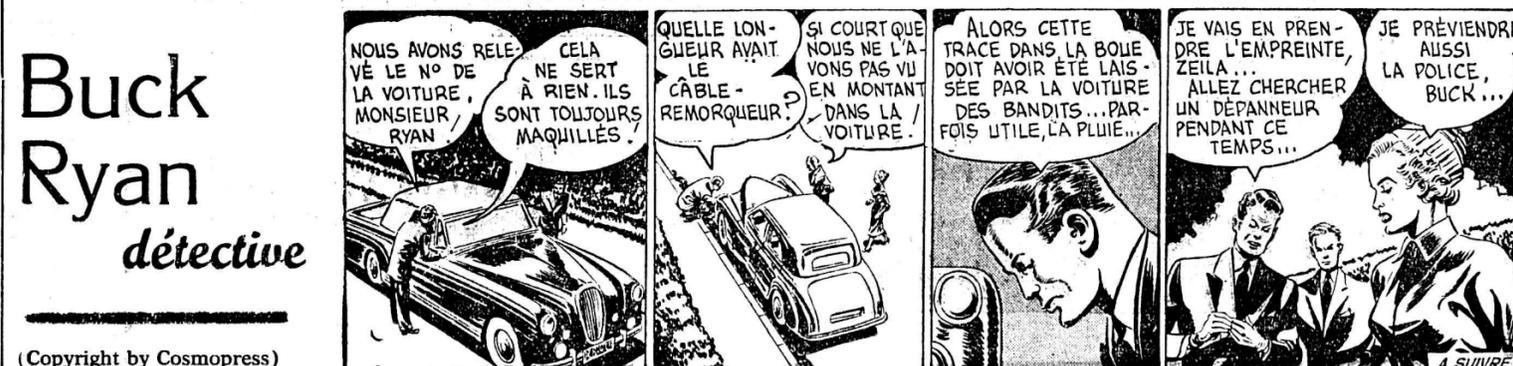
Populations, amis de nos traditions ancestrales, venez à Randogne le dimanche 7 août au Festival des patois du Valais Romand.

—A.

Notre service externe ne connaît pas d'heures de bureau



HELVETIA VIGENTIA SAINT GALL



Buck Ryan détective

(Copyright by Cosmopress)

NOUS AVONS RELEVÉ LE NO DE LA VOITURE, MONSIEUR RYAN. CELA NE SERT À RIEN. ILS SONT TOUJOURS MAQUILLÉS. QUELLE LONGUEUR AVAIT LE CÂBLE - REMORQUEUR. SI COURT QUE NOUS NE L'AVONS PAS VU EN MONTANT DANS LA VOITURE. ALORS CETTE TRACE DANS LA BOULE DOIT AVOIR ÉTÉ LAISSÉE PAR LA VOITURE DES BANDITS... PARFOIS UTILE, LA PLUIE... JE VAIS EN PRENDRE L'EMPREINTE, ZEILA... ALLEZ CHERCHER UN DÉPANNÉUR PENDANT CE TEMPS... JE PRÉVIENDRAI AUSSI LA POLICE, BUCK...



Faites plaisir à vos enfants !
Aux 10 heures et au goûter,
étendez généreusement sur
leur pain une bonne
couche de mélasse Véron !

La mélasse Véron, à base de
sucre de canne cubain, est

délicieuse
bienfaisante
profitable -

trois atouts décisifs
pour chaque maman !

Conserves Véron & Cie S. A.
Berne



LISEZ ET FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE VALAISAN »



Les fabriques d'assortiments réunies, suc-
cursale D, Le Sentier (Vallée de Joux) en-
gageraient tout de suite ou pour date à
convenir

OUVRIERES

ayant bonne vue pour travaux divers sur
fournitures d'horlogerie. Home-restaurant
à disposition à proximité immédiate de
l'entreprise.

A VENDRE

- 1 Simca neuve P 60, 1959, couleur vert-clair-vert-foncé, garantie d'usine, très bas prix.
- 1 belle limousine Simca-Matic 1957, en parfait état, garantie, bas prix.
- 1 Simca Monthléry 1958, couleur verte, en parfait état, avec garantie ; prix très intéressant.

Au GARAGE VALAISAN — KASPAR Frères
Agence FORD — SION
Téléphone (027) 2 12 71

**SAXON
Enchères publiques**

Les hoirs de Léonce GAILLARD de Lucien, à Saxon, vendront aux enchères publiques, à l'Hôtel de la Gare, à Saxon, le samedi 27 février 1960, dès 18 h. 30, les immeubles suivants :

Parcelle No 3951, fol. de plan 27, Vacco, 3512 m², dont habitation, 79 m², grange-écurie, 39 m², remise 34 m², et champ, 3360 m² en partie vigne.

Parcelle No 3955, fol. de plan 27, Vacco, champ de 802 m² (terrain à bâtir).

Les prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères.

P. o. : Francis THURRE, avocat-notaire, Margny-Ville.

Vente de pneus occasion

pour voitures et camions : pneus de toutes dimensions.
Reprise des carcasses.

AUTO-DEMOLITION CLAUDE MARTIN
COLLOMBEY - Tél. (025) 4 26 09

Radio-télévision

Mercredi 24 février

SOTTENS. — 7 h. Un quart d'heure avec Charles Trenet. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Les Jeux olympiques. 7 h. 25 Sourire matinal. 8 h. L'Université radiophonique. 9 h. Suite orientale. 9 h. 15 Emission radioscolaire. 9 h. 45 Avec Albert Roussel. 10 h. 10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10 h. 40 Orchestre. 11 h. Emission d'ensemble : Casanova, opéra-comique. 11 h. 25 Refrains et chansons modernes. 12 h. Au Carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 13 h. D'une gravure à l'autre. 13 h. 40 Piano. 16 h. Le rendez-vous des isolés : Vingt ans après, Alexandre Dumas. 16 h. 20 Wesendonck-Lieder, Richard Wagner. 16 h. 40 Ensemble Radiosa. 17 h. L'Heure des enfants, avec oncle Henri. 18 h. Variations. 18 h. 15 Nouvelles du monde chrétien. 18 h. 30 Juke-box informations ! La vie savoyarde. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du monde. La Tribune des journalistes. 19 h. 45 Plein accord. 20 h. Questionnez, on vous répondra ! 20 h. 20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? 20 h. 30 Concert symphonique avec l'Orchestre de Suisse romande. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Miroir du monde. 22 h. 55 Les Jeux olympiques.

BEROMUNSTER. — 12 h. 45 Concert populaire. 13 h. 10 Ensemble accordéoniste. 13 h. 25 Imprévu. 13 h. 35 Sonate, Lalo. 14 h. Pour Madame. 14 h. 30 Reprise d'une émission radioscolaire. 16 h. Sérénade. 16 h. 20 Récit. 16 h. 40 Quatuor à cordes, Schubert. 17 h. 05 Chants de pêcheurs, Schubert. 17 h. 30 Pour les enfants. 18 h. Orchestre récréatif. 18 h. 20 La vie religieuse au Japon. 18 h. 40 Orchestre récréatif. 19 h. Actualités. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Mélodies à danser. 20 h. 55 Chants populaires du pays. 21 h. 15 Piano. 22 h. 20 Rencontre inattendue. 22 h. 35 Night-Club de Miami. 23 h. Reportages des Jeux olympiques.

TELEVISION : 17 h. 15 Pour vous les jeunes. 20 h. 15 Téléjournal. 20 h. 30 Progrès de la médecine. 21 h. Jeux olympiques d'hiver. 22 h. Résultats et commentaires. 22 h. 10 Dernières informations.

**SAILLON
A VENDRE**

Propriétaire : Andenmatten Marthe de Philippe, Sion :

Un beau CHAMP arborisé (vieux arbres), sis au lieu-dit « Aux Virottes », d'une surface totale de 4 925 m².

Belle situation en bordure d'un chemin, et à proximité de la route Saillon-Saxon.

Faire offres par écrit à :

Francis THURRE, avocat-notaire, à Martigny-Ville.

**SAXON
A VENDRE**

Propriétaires : Les hoirs d'Emile Perrier de Louis :

1. Au coteau, un magnifique champ d'abricotiers en plein rapport, sis « Aux Chargeux », d'une surface de 2 500 m² environ.

2. Une maison d'habitation, et annexes, avec 6 555 m² de terrain attenant, en partie arborisé. Très belle situation en bordure de la route cantonale Saxon-Charrat.

Faire offres par écrit à :

Francis THURRE, avocat-notaire, à Martigny-Ville.

Dimanche, dès 15 heures, au

COMPTOIR SUISSE (Lausanne)

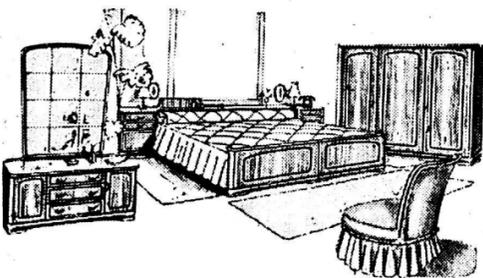
**Finales
des Championnats
suisses de boxe**

Prix des places : Fr. 3.50 à 12.—

Location : Schaefer - Sports, Lausanne

Organisation : Club Sédunois de boxe
Contrôle FSB

De beaux meubles



Grand choix de chambres à coucher en noyer, bouleau et hêtre. Literie à ressorts **Schlaraffia** de première qualité. La chambre à coucher complète y compris literie, depuis

1350.-

EXPOSITION PERMANENTE

Bongeaud frères
AMEUBLEMENTS

MONTHÉY



Ce magnifique studio comprenant 1 canapé et 2 fauteuils recouverts de tissu moderne ne coûte que

Fr. 450.-

Nombreux autres modèles à notre EXPOSITION PERMANENTE

ANTHAMATTEN
MEUBLES S. A. ST-MAURICE

BON

pour un catalogue gratuit.

A expédier à

ANTHAMATTEN
MEUBLES S. A.

ST-MAURICE

Nom _____

Prénom _____

Localité _____

On cherche à placer pour l'été 1960

7 VACHES

dans une bonne montagne de la vallée de Champéry.

S'adresser au Nouvelliste, St-Maurice, sous T 737.

DUVET

Oreiller 60/ 60 7.50
Traversin 60/ 90 13.50
Duvet 110/150 27.50
L'ensemble 48.50

E. MARTIN, Sion

Tél. (027) 2 16 84
ou 2 23 49

R. des Portes-Neuves



La lutte contre le gel

Tout récemment s'est tenue à Sierre une Journée agricole rassemblant des paysans de tout ce district, le plus important du canton. Plusieurs conférenciers ont traité de diverses questions concernant l'agriculture dans ses branches principales : viticulture, arboriculture, élevage. L'un des orateurs a soulevé le problème de la lutte contre le gel, en se fondant sur diverses expériences. D'où il apparaît que c'est encore par l'utilisation des moyens de chauffage employés jusqu'ici que l'on obtient les meilleurs résultats. Toutefois, des essais entrepris par aspersion d'eau sur les arbres et la vigne ont également donné satisfaction. Cependant, cette méthode doit être employée avec grande prudence, faute de quoi elle peut apporter de sérieuses déconvenues.

C'est que la lutte contre le gel printanier doit être organisée systématiquement en pays valaisan, toujours exposé aux pires catastrophes. Qu'à la

faveur d'une température propice en mars-avril la végétation vienne à se développer, et que tout à coup le temps fraîchisse et que le thermomètre tombe au-dessous de zéro sans se presser de remonter, et voilà que se produit le désastre. On l'a vu maintes et maintes fois, ce printemps rempli de promesses puis, tout à coup, se métamorphoser en vilaine froidure rappelant les autans hivernaux. Ceux qui ont traversé le Valais en de tels moments, surtout la nuit, ont pu voir ces milliers de chaufferettes allumées dans les vergers de la plaine, toujours les plus menacés, et tissant un réseau de fumée protectrice. Ils ont pu voir aussi des ombres s'agitant parmi les plantations, allant, venant pour alimenter les flambeaux nourris de mazout et autres matières inflammables. Il faut avoir vécu ces heures tragiques, où le paysan doit lutter contre les morsures du froid pour garder sa récolte. Et ne point trop s'étonner de certains prix, si on les compare à la production étrangère, qui demande infiniment moins de vigilance et de soins.

Cette situation a incité maints arboriculteurs à examiner des moyens de combats contre le gel, plus efficaces, plus rapides et moins onéreux. Des essais ont été tentés qui se seraient révélés intéressants si le coût du courant électrique n'était pas si élevé. En effet, selon des renseignements obtenus à ce propos, il se révèle qu'avec des installations ad hoc, munies de corps de chauffe, il serait aisé de sauver bien des récoltes. Il n'y aurait qu'à enclencher, le moment venu, et encore cette mise en marche pourrait-elle s'effectuer automatiquement dès que la température marquerait le point dangereux. Mais voilà, l'énergie électrique est trop chère pour être appliquée à ce genre de défense agricole. Selon une estimation qui a été faite par une personnalité compétente, le courant ne devrait pas coûter plus de deux centimes le kW, mais il en coûte quatre actuellement. Dans un pays grand producteur d'électricité puisqu'il ne forme d'un bout à l'autre du canton qu'une vaste centrale électrique, on devrait, semble-t-il, trouver le moyen de coopérer économiquement au sauvetage des récoltes, gagne-pain principal d'une foule d'agriculteurs. C'est en tout cas une question dont les pouvoirs publics ne peuvent plus longtemps se désintéresser.

Succès universitaires

MM. Peter Blötzer, de Viège et Siegfried Steiner, de Ried-Brigue ont obtenu leur diplôme d'ingénieurs civils.

MM. Franz Benelli, de Brigue, François Brunner, de Eischoll et Jean-Marc Donnet, de Troistorrents, celui d'ingénieurs électriciens.

M. Jürg Bieri, de Schangnau, Berne, mais domicilié à Vouvry (domaine des Barges), celui d'ingénieur agronome.

A tous nos félicitations.

La manne fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour une amélioration intégrale d'alpages dans la commune de Savièse. (1re étape : route d'accès Dilogne-Dorbagnon-Tsanfleuroncol du Sanetsch-Seni) et une autre amélioration intégrale d'alpage au lieu dit «Obren-Galm», communes de Guttet et Feschel.

SION

Le « Ciné-Club » et le bon goût

Voici le programme choisi du «Ciné-Club» de Sion pour cette saison.

Pour le prix modique de Fr. 10.—, les abonnés pourront assister aux projections de films classés parmi les chefs-d'œuvre d'il y a quelques années. Ajoutons que rares sont les bonnes projections d'où l'on ressort ayant la sensation d'avoir fait une découverte, de s'être enrichi.

Actuellement, les réalisateurs retombent trop fréquemment dans les mêmes sujets, la même médiocrité lassante, ne visant, et combien cela est dommage, que le côté commercial.

Aussi le «Ciné-Club» se fait un devoir de trémper le spectateur dans le beau, le vrai, de lui faire apprécier en quelque sorte l'art de la caméra et de ses réalisateurs de talent.

Mardi 8 mars à 20 h. 30 au Capitole : NOCES DE SABLE (1948) de Jean Cocteau, tourné dans le sud du Maroc, interprété par différentes tribus nomades indigènes.

Mardi 29 mars à 20 h. 30 au Capitole : ROBINSON CRUSOE (1953) d'après le roman de Daniel de Foë, réalisateur : Luis Bunuel, interprété par Dan O'Herlihy et James Fernandez.

Mardi 26 avril à 20 h. 30 au Capitole : NAISSANCE D'UNE NATION (1914), réalisé par D. W. Griffith, film-cléf dans l'histoire de l'art du cinéma.

Mardi 10 mai à 20 h. 30 au Capitole : LE GRAND CHANTAGE (1957), réalisé par Alexander Mackendrick, interprété par Burt Lancaster, Tony Curtis, Susan Harrison.

Memento

- Cinéma**
Arlequin. — Tél. 2 32 42. « La mort aux trousses », un film d'Alfred Hitchcock.
- Lux.** — Tél. 2 15 45. « Mon chien » de Walt Disney, jusqu'à mercredi soir.
- SFG.** — Sortie annuelle à Saas-Fee, dimanche 6 mars. Invitation à tous les membres et amis. Inscr. Charles Ballet, tél. 2 24 73.
- CSFA.** — Sortie à ski à Saas-Fee, dimanche 28. Inscr. et rns, chez Mlle Muller, rue de Conthey, Sion. Tél. 2 12 85, jusqu'au 25 février.
- Université populaire.** — Cours de musique, ce soir, mercredi, à 18 h. 15, à la salle de musique du Sacré-Cœur.
- A l'Atelier.** — Exposition Anne-Marie Ebener.
- Au Carrefour des Arts.** — Exposition Ernest Vögeli.
- Galerie Fasclani-Escher.** (Av. de la Gare). — Exposition de maîtres anciens.
- Pharmacie de service :** de la Poste, tél. 2 15 79.

Grande-Dixence Des bombes à avalanches larguées

M. Troillet du service d'avalanche de la Grande-Dixence, avec l'aide de M. Geiger, est monté hier en avion aux environs du barrage pour larguer des bombes à avalanche aux lieux où le danger pouvait persister.

Ces bombes sont destinées, comme on le sait, à déclencher l'avalanche dans un moment propice afin d'éviter dégâts et accidents.

SIERRE

Memento

- Cinéma**
Casino. — « Le cambrioleur ». Jusqu'au mercredi 24 avec Jayne Mansfield.
- Carnaval des enfants.** — Rendez-vous des participants dès 14 h. au Jardin public. Jeudi 25.
- Pharmacie de service :** de Chastonay. Tél. 5 14 33.
- Ski-Club.** — Dimanche 28, course à Zermatt-Gornergrat. Inscript. chez Rauch Sports jusqu'au samedi 27, à 16 heures.

Montana Route-patinoire

Les routes à Montana et dans les environs ressemblent ces jours à de véritables patinoires. C'est ainsi que hier deux collisions se sont produites.

Une sur la route de la Moubraz entre une voiture vaudoise et une valaisanne et l'autre à la Combaz entre un car et une automobile italienne.

On ne déplore que des dégâts matériels.

MARTIGNY

Memento

- Au Casino-Etoile.** — Samedi 27 février, dès 15 heures, Thé d'enfants avec concours de costume.
- Loto de la paroisse :** les 19 et 20 mars à l'Hôtel Central.
- Conférences.** — Sous le thème « Etude de la Bible », chaque semaine, le jeudi à 20 h. 30, à la Salle paroissiale « Notre-Dame des Champs ».
- Harmonie.** — Mercredi et vendredi, répétitions générales.
- Pharmacie de service :** Lauber (Morand). Tél. 6 10 05.
- Corso.** — Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30) « Le Gendarme de Champignol ». Dimanche à 17 h., Festival dessins animés Tom et Jerry.
- Casino-Etoile.** — Jeudi et vendredi deux supplémentaires du « Procès de Nuremberg ». Du samedi 27 au mardi 1er mars : Relâche. — Bals de Carnaval.

Saxon

Carrefour dangereux

Vers 11 h. 30, hier matin, au carrefour de Riddes, une auto pilotée par M. Joseph Briguet, se dirigeait vers Sion. Au même instant, venant de Leytron, une voiture genevoise, conduite par M. René Chollet, déboucha sur l'artère principale. Le choc fut brutal et les deux véhicules subirent d'importants dégâts. En outre, M. Briguet a été légèrement contusionné.

ENTREMENT

Milo Fellay accidenté

Alors qu'il travaillait au sommet du ski-lift de Proz-Bordzet, en haut du plateau de Verbier, Milo Fellay, frère de Raymond, fut heurté derrière la tête par une canne du ski-lift. On s'empressa autour de lui et il fut ensuite rapidement conduit à l'hôpital de Martigny où on diagnostiqua une fissure de l'occiput. Son état est aussi satisfaisant que possible et nécessitera en tous cas trois semaines de soins.

Nos meilleurs vœux de rétablissement au sympathique Milo.

ST-MAURICE

Un bel anniversaire

Le drapeau flottait sur la «Ciba» à Monthey pour fêter les 40 ans d'activité de M. André Mottiez, de Saint-Maurice, attaché à la fabrication du peroxyde de sodium, qui fabrique de longues années les emballages des produits destinés à la Chine. Chaque jour, M. Mottiez, accomplit avec ponctualité le trajet qui le sépare de l'usine.

Le «Nouveliste» se joint à la Direction de la Ciba et à ses camarades pour lui présenter ses plus sincères félicitations.

La température monte

La cité aignoise prépare avec fièvre les festivités du Carnaval 1960 qui promettront, plus que jamais, d'être une vraie réussite. Les cortèges burlesques des 28 et 1er mars déplacent certainement la grande foule.

Memento

- Bals de Carnaval.** — Dimanche 28 et mardi 1er mars, à l'Hôtel des Alpes et au Buffet de la Gare.
- Soirée de la Jeunesse conservatrice-chrétienne sociale.** — Cortège et bal le lundi 29 février.
- Parti conservateur-chrétien social.** — Comité, jeudi à 20 heures 30.

Jeunesse conservatrice-chrétienne sociale

Notre soirée dansante du lundi 29 février promet d'être empreinte d'une ambiance de folle gaieté. En effet, à la ROTISserie DU BOIS-NOIR, tous les jeunes et amis du parti auront le privilège d'assister aux attractions sensationnelles des 6 solistes de l'orchestre, dont le trompettiste-acrobate RAY SUGAR. Mais avant ces gais instants tous se réuniront à l'avenue de la Gare, à 20 heures, pour le cortège illuminé. Le comité se fait un devoir de remercier M. A. Lorétan pour les prix très réduits qu'il a concédés sur les consommations.

Vernayaz

Accrochage

Hier matin, une voiture vaudoise pilotée par M. Eperon, circulait dans la localité lorsque, au moment où elle dépassait une autre voiture en stationnement, un train-routier de la Migros, venant en sens inverse, ne put éviter de l'accrocher au passage. Dégâts matériels à la voiture.

MONTHEY

A propos de l'Hôpital

Le Conseil de direction de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey a pris connaissance de l'article non signé paru dans le «Confédéré» du 10 crt, sous le titre «La J. R. s'est réunie». Estimant que cet article est tendancieux et inexact, il a décidé de convoquer incessamment le Conseil d'Administration pour en délibérer.

Memento

- Montheolo.** — Ce soir, à 20 h. 30, « Une balle dans le canon ».
- Plaza.** — Dès jeudi « Cette nuit-là ». Interdit sous 18 ans.
- Hôtel du Cerf.** — Du samedi 27 au mardi 1er mars, Bals masqués de Carnaval. Samedi, grand concours de masques.
- Pharmacie de service :** Carraux. Tél. 4 21 06.

Troistorrents

Soirée des Carabiniers

Dimanche 28 février, à l'Hôtel communal aura lieu la soirée annuelle des carabiniers. C'est à cette occasion qu'aura lieu la proclamation des résultats 1959, l'attribution des challenges en compétition, et la proclamation du Roi du tir 1959.

Le comité invite donc cordialement tous les tireurs qui, en 1959, ont obtenu 105 points et plus au tir obligatoire et 67 points et plus au tir en campagne, à venir retirer leur mention fédérale ou cantonale. A l'issue de la soirée aura lieu le tirage, par le gendarme Meytain, du nom de la grande poupee. Et pour compléter cette soirée disons encore que le comité s'est assuré la participation d'un fantaisiste qui vous fera mourir de rire.

Donc une belle soirée avec les carabiniers, dimanche à Troistorrents.

Catherine Sauvage à Morgins

Nous apprenons que sous l'impulsion du Grand Hôtel de Morgins, la télévision française tournera ces tout prochains jours, à Morgins même. Catherine Sauvage, Nadine Claire,

Eddie Marnay et Marc Marino (accordeoniste) seront les interprètes de plusieurs chansons qui auront pour cadre la région de Morgins et seront diffusées sous le titre de «Téléchanson» notamment en France et au Canada.

Il s'avérerait que la société des Vieux Costumes de Troistorrents aurait été pressentie pour se produire également. Dans le cadre d'une de ces chansons, une raclette sera servie à la Foilleusaz.

Propagande touristique intelligente qui fera connaître notre région de Morgins sur d'autres continents.

Val d'Illeiz Jubilé

M. Théophile Perrin et son épouse Adeline, née Vieux, viennent de célébrer dans l'intimité familiale leur nocé d'or.

Un des fils, le rvd Père Cyrille, rédemptoriste, fleurin de cette belle famille qui a donné trois de ses membres à la congrégation des Rédemptoristes, apporta aux jubilaires les vœux des enfants et petits-enfants, vœux auxquels se joindront tant d'autres venus d'amis et de connaissances.



Madame Louise EPINEY-THEYTAZ, à Ayer ; Monsieur et Madame Rémy EPINEY-EPINEY et leurs enfants, à Cuimey ; Monsieur et Madame Armand EPINEY-MELLY et leurs enfants, à Sierre ; Monsieur et Madame Aldo ESCHER-EPINEY, La Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Edgar SAVIOZ-EPINEY et leurs enfants, à Sierre ; Monsieur Ernest EPINEY, à Ayer ; Monsieur Laurent EPINEY, à Ayer ; ainsi que les frères, beaux-frères, parents et alliés EPINEY, FUMEAUX, ZUFFEREY, MELLY, THEYTAZ, DAVID, MARTIN, SAVIOZ, REVEY, MONNET, GENOUD, SALAMIN, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Adolphe EPINEY

Tenancier de la cabane du Petit-Mounett

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu à l'hôpital de Sierre le 23 février 1960, à l'âge de 55 ans, après une courte maladie chrétiennement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayer, le jeudi 25 février 1960, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Armand MEUNIER-PIERROZ ; Madame Rachel GAY-PIERROZ, ses enfants et petits-enfants ; Madame Adeline PIERROZ-GAY et son fils Marcel ; Les enfants de feu Lucien PIERROZ ; Monsieur Armand DARBELLAY ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils de feu Emma CANTON-PIERROZ ; Les enfants et petit-fils de feu Berthe CHAPPOT-PIERROZ, à Genève ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julie PIERROZ

Tertiaire de Saint-François

leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée à Montagnier le 22 février 1960 à l'âge de 78 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 25 février, à 10 h. 30.

Départ du Quartier de Plaisance à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du décès tragique de notre cher

Raymond

la famille CHAPPEX-FLUCKIGER, à Finhaut et Genève exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa pénible épreuve, soit par leur présence, leur envoi de couronnes et de fleurs, leurs messages et leurs prières.

Un merci particulier à tous ceux qui se sont dévoués dans la matinée du 17 février.

Le Brésil refuse un destin mesquin et sans caractère

Brasilia, 24 février. — (Ag AFP) — «Ce que nous espérons de la grande nation nord-américaine, qui elle aussi a forgé sa grande destinée dans la lutte héroïque de ses pionniers, c'est de la compréhension», a déclaré mardi le président de la République du Brésil, M. Kubitschek, en saluant, à Brasilia, où il était arrivé peu avant, le président Eisenhower. «Ce que nous désirons, a poursuivi le chef d'Etat brésilien, c'est que les Etats-Unis croient qu'est décisive, définitive, irréversible, la résolution du peuple

brésilien de s'industrialiser, d'utiliser ses richesses naturelles, de préparer de meilleures conditions de vie qui correspondent à sa croissance démographique, de ne pas accepter un destin mesquin et sans caractère.»

Faisant ensuite allusion à l'«opération panaméricaine», mouvement dont il est le promoteur et qui tend à lutter contre le sous-développement de l'Amérique latine, M. Kubitschek a affirmé: «Mon gouvernement ne s'est pas battu pour cette opération, qui représente un appel à la raison et non

à la générosité, pour ensuite stationner dans l'attente des effets bienfaisants de cette action multilatérale... Le Brésil a déjà pris le départ pour la conquête de sa place dans le monde... Le Brésil veut démontrer par sa ténacité et son exemple qu'il agit conformément à ce qu'il préconise. Nous soutenons comme un principe et une doctrine que pour sauvegarder les libertés démocratiques il est nécessaire de créer des conditions de travail fécond pour nos peuples.»

Dans sa péroraison, le chef d'Etat brésilien a rappelé au président Eisenhower qu'il visitait «un pays ami, non pas uniquement aux heures propices mais aussi aux moments où cette amitié était un défi aux puissances du mal alors déchaînées.»

Le président Kubitschek faisait allusion à la visite que le président Eisenhower fit au Brésil alors qu'il était commandant en chef des forces alliées en Europe.

Le président Kubitschek ajouta: «Je désirerais que vous constatiez par vous-même qu'aucune incompréhension et qu'aucune équivoque ne peuvent séparer nos deux pays liés par des affinités inaltérables et qui peuvent se parler avec la franchise et le langage de frères sans crainte des malentendus.»

Une épopée du Far-West

BRASILIA, 24 février. — (Ag AFP) — Le président Eisenhower a comparé aujourd'hui la création de Brasilia, future capitale des Etats-Unis du Brésil, à la grande épopée du Far-West américain et a évoqué à ce propos la décision prise, il y a de nombreuses années, par les Etats-Unis de transférer leur capitale de Philadelphie à Washington.

Ayant visité la ville en compagnie du président Kubitschek, le président des Etats-Unis, après avoir exprimé son admiration, a déclaré notamment:

«Brasilia fascine le citoyen américain pour diverses raisons. En premier lieu, votre décision de bâtir une belle cité au milieu de la jungle nous rappelle celle que nous avons prise, il y a de nombreuses années, de transférer la capitale de notre nation naissante de Philadelphie dans le district de Columbia. En second lieu, cette aventure de pionniers nous rappelle l'avance progressive de notre frontière dans

l'ouest américain. Vraiment, après avoir vu moi-même la rapidité avec laquelle Brasilia se construit, je comprends pourquoi on appelle parfois le Brésil la «nation pressée». Brasilia représente une aventure digne des vastes possibilités et aspirations de cette nation. Enfin, on sent ici un esprit de progrès qui n'est pas sans similitude avec celui qui s'empara des villes de l'ouest des Etats-Unis, comme Abilene, ma ville natale.»

«Après avoir établi un parallèle entre le Brésil et les Etats-Unis sur les plans géographique, constitutionnel et démographique, le président Eisenhower a félicité le maire de Brasilia, M. Pinheiro, des «merveilles que vous faites.»

Puis, s'adressant aux ouvriers des chantiers de Brasilia, le président exprime l'espoir que l'œuvre à laquelle ils se consacrent leur permettra de «bâtir une vie plus riche dans la liberté» pour eux-mêmes, leurs enfants et «toutes les générations futures.»

Pour mettre fin au malaise agricole

PARIS, 24 février. — (Ag) — Le général De Gaulle doit quitter Paris mercredi soir pour un voyage de cinq jours dans le Languedoc. La Municipalité communiste de la ville de Sète a déjà décidé de ne pas participer aux manifestations qui doivent avoir lieu samedi dans ce port du Languedoc méditerranéen. Le préfet de l'Hérault vient d'écrire au maire que le président de la République doit être reçu «dans la maison commune de la cité.»

Si tel n'est pas le cas le préfet du département assure qu'il prendra toute disposition pour que le chef de l'Etat soit néanmoins accueilli dignement à

la mairie où doivent avoir lieu les cérémonies traditionnelles de présentation des corps constitués et des notabilités.

Si la Municipalité persistait dans ses intentions, il se pourrait que le président de la République soit accueilli par le seul conseiller non communiste, un grand mutilé de guerre, qui appartient au parti socialiste indépendant.

A Carcassonne, 11 conseillers d'extrême-gauche de la Municipalité ont communiqué leur intention de s'abstenir de prendre part aux cérémonies officielles organisées à l'occasion de la venue du président de la République.

Exécutions capitales à Lyon

LYON, 24 février. (Reuter.) — Deux musulmans algériens, condamnés à mort en septembre dernier pour assassinat politique d'un autre Algérien, ont été guillotins mardi dans la cour de la prison de Lyon.

L'évêque Dibelius poursuivi

BERLIN. — L'agence officielle d'Allemagne orientale ADN annonce qu'une instruction contre l'évêque Dibelius a été ouverte par le parquet de Berlin-Est. L'instruction vise une récente publication du chef de l'Eglise protestante d'Allemagne sur «le pouvoir temporel», dans laquelle, précise ADN, l'évêque Dibelius revendiquait la priorité de la conscience chrétienne sur l'autorité gouvernementale.

Véhicules agricoles combinés

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les véhicules agricoles combinés.

Seront considérés comme tels les voitures automobiles qui se composent d'un élément moteur à un essieu et d'un élément interchangeable également à un essieu pouvant s'accoupler de manière rigide à l'essieu moteur non pivotant qui ont un poids total de 5000 kg. au plus et dont la vitesse maximum ne dépasse pas 20 km.-h.

Les véhicules qui sont utilisés exclusivement pour des courses effectuées en relation avec une exploitation agricole.

Les véhicules agricoles combinés ne sont admis à circuler sur la voie publique que s'ils sont munis d'un permis de circulation et de plaques de contrôle.

Seules des personnes ayant accompli leur 16e année pourront conduire sur la voie publique des véhicules agricoles combinés.

nementales.

D'après les renseignements recueillis à l'issue de cet entretien le gouvernement envisagerait un nouveau mode de fixation des prix des produits agricoles — céréales, viande de bœuf et de porc, lait, vin et betteraves — mais il ne veut pas rétablir purement et simplement l'indexation, comme le réclament les agriculteurs. Il veut rester maître des prix et pouvoir exercer, suivant son expression, un «arbitrage». A quoi les agriculteurs répondent que cette marge d'arbitrage serait un acte «arbitraire» empêchant les revenus agricoles de suivre l'évolution des revenus industriels.

Lord Carisbrooke n'est plus

LONDRES. — Le marquis de Carisbrooke, dernier petit-fils survivant de la reine Victoria, est décédé au palais de Kensington, mardi matin, à l'âge de 73 ans. Le marquis, qui était cousin de la reine Elisabeth, souffrait depuis quelques jours d'une hémorragie cérébrale.

Tragique bilan

ZWICKAU. — 17 morts, 106 mineurs bloqués, 51 rescapés, tel est à l'heure actuelle le bilan du coup de grisou de la mine de Zwickau.

Des quadruplés

SEVILLE, 24 février. (AFP.) — La femme d'un ouvrier en chômage, Dolores Geme Otero, âgée de 24 ans, a mis au monde des quadruplés, à Lora-del-Rio, province de Séville.

Le ménage qui avait déjà un garçon de 18 mois, habite une humble maison, actuellement presque isolée par les eaux à la suite de la crue du Guadalquivir, ce qui a rendu très difficile l'envoi de secours.

La mère et les nouveau-nés se portent bien.

● FAIDO, 23 février. (Ag.) — L'ouvrier italien Giorgio Fondana, 34 ans, célibataire, de Mantoue (Italie), vient de mourir à l'hôpital de district de Faïdo. Voyageant par le train direct de nuit, de la Belgique, où il travaillait vers l'Italie, il tomba du convoi — on ignore encore pourquoi.

Une explosion de dynamite a provoqué la chute d'un avion

WASHINGTON, 24 février. — (Ag Reuter) — L'office de l'aviation civile des Etats-Unis a établi mardi que la chute d'un avion de transport du type «DC-6B», qui s'est écrasé au sol le 6 janvier 1960 près de Wilmington, dans la Caroline du Nord, et qui fit 34 victimes, a été causé par une explosion de dynamite.

Le président de l'Office, M. James Durfee, dans un rapport adressé à la sous-commission du Sénat chargée des problèmes de navigation civile, déclare que l'enquête a établi que l'explosion avait été déclenchée par une batterie dans la cabine des passagers près d'un siège occupé par M. Julian Frank, avocat new-yorkais, qui périt dans l'accident. La commission d'enquête a établi aussi que Frank avait contracté une police d'assurance-accidents et vie de plus d'un million de dollars.

M. Durfee a précisé que la plupart des débris de l'appareil ont été découverts près de la ville de Bolivia, dans la Caroline du Nord, à 32 km. des côtes. Des débris de la cabine des passagers ont été trouvés sur une plage, non loin du corps de Frank. M. Durfee a déclaré que les débris et le corps de Frank avaient été éjectés quelques minutes avant que le carlingue de l'appareil n'eût touché le sol.

L'enquête n'est pas close. On procédera le 22 mars à l'interrogatoire de plusieurs personnes.

Réfugiés à Genève, trois avocats de Paris font une déclaration en faveur des détenus algériens

Inculpés d'atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat, les trois avocats parisiens, (de gauche à droite) Mes Jacques Vergès, Michel Zavrjan et Maurice Courrégé, ont remis conjointement au Comité international de la Croix-Rouge à Genève un document, dans lequel ils demandent la protection du CICR pour les détenus et internés algériens, sujets, affirment-ils, aux flagrantés injustes et tortures. Ils ont aussi fait une déclaration justifiant leur attitude et leur fuite en Suisse, en réponse au communiqué du garde des sceaux

Sans tomates

Eisenhower s'est risqué en Amérique du Sud pour un voyage d'amitié. Il n'y recevra, sans doute pas, les tomates qui éclaboussèrent en 1958 M. Dulles. Il ne subira sans doute pas les affronts essuyés par le vice-président Nixon.

Les Sud-Américains, en dépit d'un tempérament bouillant et d'une longue suite de mécontentements, resteront sensibles au nouveau prestige d'Eisenhower. Peut-être même trouveront-ils son sourire contagieux.

Mais que de précautions il a fallu prendre. Une nuée de costauds du FBI comme jamais n'en a vu Hollywood, braqueront leurs mâchoires et leurs poings armés. Les professionnels de la diplomatie qui avaient juré à MM. Dulles et Nixon que les Sud-Américains foudraient à leur vue... se sont efforcés d'ôter tout prétexte de manifestation hostile. Leur souci de bien faire (après le cruel et mortifiant échec de 1958) les a poussés à la témérité. Rompant avec les usages, ne craignant pas de choquer l'Américain moyen, les diplomates ont contribué au 8e surris de Chessman. Le prétexte invoqué était celui de l'intérêt national; les Sud-Américains pouvant insulter les USA pour l'assassinat légal de ce délinquant condamné à mort et à l'attente de la mort.

Il est rare que la raison d'Etat sauve la vie d'un homme. Mais ce sauvetage a surpris les citoyens qui y ont vu une ingérence inadmissible dans les affaires judiciaires et un abaissement de la dignité nationale.

Longtemps les Yankees dédaignèrent et méprisèrent leurs turbulents voisins. Ils leur assénèrent quelques coups de «big stick» selon l'expression de Théodore Roosevelt. Ils les prenaient un peu pour des colonisés. L'Amérique latine vit encore sous la dépendance partielle de l'Amérique du Nord mais elle n'accepte plus les rapports de maître à sujet, de patron à serviteur.

Les citoyens de ces républiques incertaines et équivoques libèrent leur colère anti-yankee... surtout en 1958. Ils reprochèrent à leurs frères

ennemis de gaspiller l'argent au profit des Européens ou des Africains. Ils protestèrent véhémentement contre le soutien fructueux que Washington accordait aux dictateurs locaux.

De plus les Etats latins cherchèrent à définir une politique commune, prélude à une étroite union politique. Les efforts dans ce sens n'ont pas encore porté leurs fruits et, avant la fédération souhaitable, le risque d'un éclatement en une «vingtaine d'Egypte ennemies» est fort grand.

Si les Etats de ce continent mènent une existence précaire accablés qu'ils sont par le sous-développement, l'écart entre une paysannerie misérable et une poignée de possédants abusifs, ils n'en sont pas moins entrés dans la compétition Est-Ouest. Pour l'instant, moyennant quelques menus avantages, ils servent de pions, en attendant de conquérir une véritable indépendance.

Les Russes ont pris pied par le biais d'accords économiques, et Washington voit ses réserves et ses emplacements stratégiques menacés. Les solutions chinoises, les astuces nasse-riennes exercent une séduction incertaine.

Le Département d'Etat a réagi devant ces menaces. Il s'est éloigné des dictateurs, a recommandé la mansuétude à l'égard de Castro, encore qu'il estime un peu déshonorant de se préoccuper autant de ce derviche tourneur.

Voilà M. Mikoyan est venu à La Havane et l'on ne peut guère négliger un hôte aux impressionnantes et dangereuses relations.

Les diplomates voulaient éviter que les pays d'Amérique latine ne s'engagent dans le neutralisme actif.

Il sera nécessaire de reviser les accords, d'accorder plus de dollars et surtout de hâter l'industrialisation.

Tous les dirigeants de l'Amérique latine ne souhaitent pas emboîter le pas à Fidel Castro et une entente semi-cordiale peut se nouer entre Yankees et Sud-Américains, pourvu qu'une bourgeoisie cohérente se manifeste.

Jacques Helle.

M. Reynaud quitte le comité des indépendants

PARIS. — M. Paul Reynaud, ancien président du Conseil français a annoncé sa démission de membre du comité directeur du centre national des indépendants et paysans.

M. Paul Reynaud, après avoir rappelé que les parlementaires indépendants avaient, à une écrasante majorité, approuvé la politique d'autodétermination décidée par le général De Gaulle à l'égard de l'Algérie, reproche à ce groupe de ne pas avoir été, par la suite, fidèle à cette prise de position.

Un bâtiment de trois étages s'écroule

Trois morts - Dix blessés

ST-LOUIS (Missouri) — Un capitaine de pompiers et deux de ses hommes ont trouvé la mort lundi matin au cours d'un incendie à St-Louis dans un bâtiment de trois étages qui s'est écroulé sur eux. Dix autres pompiers ont été sérieusement blessés.

Le propriétaire de l'immeuble, que l'on soupçonne d'avoir allumé l'incendie pour toucher la prime d'assurance, a été arrêté.

Onérations douanières

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté complétant le règlement d'exécution de la loi sur les douanes. Sont désormais admises en franchise, les marchandises dont la quantité, la valeur ou le montant des droits correspondent aux normes ci-après:

— Dans le trafic des voyageurs les marchandises pour lesquelles le total des redevances d'entrée ne dépasse pas un franc, à l'exception du beurre, des œufs et de la margarine, qui ne sont admis en franchise que si les droits d'entrée ne dépassent pas 20 centimes;

— Dans le trafic frontalier, les marchandises destinées à l'usage personnel ou au ménage de l'importateur, pour lesquelles le total des droits dus ne dépasse pas 50 centimes, à l'exception aussi, comme ci-dessus, du beurre, des œufs et de la margarine;

— Les autres marchandises si les droits à percevoir ne dépassent pas 50

centimes et un franc si ces marchandises sont exemptes de l'impôt sur le chiffre d'affaires;

— Les marchandises dédouanées d'après le poids jusqu'à concurrence d'un poids brut total de 100 grammes, sous réserve des limites franches spéciales prévues pour les tabacs manufacturés importés comme provisions de voyage;

— Les cadeaux usuels, sous réserve des restrictions suivantes: au maximum 500 grammes de beurre, 100 cigarettes ou 20 cigares ou 100 grammes de tabac pour la pipe, 100 feuilles de papier à cigarettes, un litre de boissons alcooliques de 25 degrés ou moins, un quart de litre de boissons alcooliques de plus de 25 degrés.

Les échantillons de marchandises et les spécimens de marchandises adressés à une autorité suisse font également l'objet d'une réglementation spéciale.

